



PRIX EXCELLENCE DE LA QUALITÉ CEDEAO

ORIGINAL



ONECCA-TOGO
Comptables - Experts - Associations
LE CABINET AEC EST INSCRIT AU TABLEAU DE L'ONECCA-TOGO N° D'ORDRE 018.06.A2

intertek
Total Quality. Assured.
LE CABINET AEC EST LE SEUL CABINET D'AUDIT ET D'EXPERTISE COMPTABLE AU TOGO CERTIFIÉ ISO 9001 : VERSION 2015


AEC EST DISTINGUÉ PRIX EXCELLENCE DE LA QUALITÉ CEDEAO 1^{er} PRIX CATÉGORIE C


LE CABINET AEC A ÉTÉ DISTINGUÉ PRIX D'OR DE L'EXCELLENCE ET DE LA QUALITÉ DECERNÉ PAR BID EN FRANCE


LE CABINET AEC A ÉTÉ DISTINGUÉ PRIX QUALITÉ SPÉCIAL CEDEAO 2017


LE CABINET AEC A ÉTÉ DISTINGUÉ PRIX QUALITÉ LEADERSHIP 2016 DE L'UEMOA


LE CABINET AEC A ÉTÉ DISTINGUÉ MEILLEUR CABINET LE PLUS DYNAMIQUE ET LE PLUS INNOVANT DU SECTEUR DE L'AUDIT DANS L'UEMOA EN 2017


LE CABINET AEC A ÉTÉ DISTINGUÉ PRIX QUALITÉ TOGOLAIS 2016 D'EXCELLENCE


LE CABINET AEC A ÉTÉ DISTINGUÉ MEILLEUR CABINET LE PLUS DYNAMIQUE ET LE PLUS INNOVANT DU SECTEUR DE L'AUDIT AU TOGO


PALME D'OR DU MEILLEUR CABINET LE PLUS DYNAMIQUE DU SECTEUR DE L'AUDIT ET DE L'EXPERTISE COMPTABLE AU TOGO EN 2019

Centre d'Excellence Régional pour la Maîtrise de l'Electricité (CERME)

RAPPORT DEFINITIF

SUR LA REVUE DES MARCHES PUBLICS DU CENTRE D'EXCELLENCE REGIONAL POUR LA MAITRISE DE L'ELECTRICITE (CERME)

EXERCICE 2023

JUIN 2024



AUDIT EXPERTISE COMPTABLE A.E.C SARL

Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau de l'Ordre National des Experts Comptables et Comptables Agréés du Togo (ONECCA-TOGO)

N° d'ordre : 018.06.A2

Info line (00228) 22 21 78 97 / 98 09 00 26

Courriel: cabinetaec1995@yahoo.fr / cabinetaec1995@gmail.com / site web : www.cabinetaectogo.com

Sommaire

LETTRE SUR LE RAPPORT D'AUDIT.....	2
I. PRESENTATION DES DONNEES ET DES CONDITIONS DE REALISATION DE LA MISSION, ET DE L'ECHANTILLONNAGE EFFECTUE	5
I.1 OBJECTIFS ET ETENDUE DE LA MISSION ET ECHANTILLONNAGE EFFECTUE.....	6
I.1.3 Echantillonnage	7
II. ANALYSE ET OPINIONS SUR LES PROCEDURES DE PASSATION ET LE MECANISME DE CONTRÔLE INTERNE AU SEIN DU CENTRE.....	8
II.1 ANALYSE ET OPINION SUR LES PROCEDURES DE PASSATION DES MARCHES UTILISEES PAR LES STRUCTURES COMPETENTES CHARGEES DE LA PASSATION DES MARCHES	9
II.2 ANALYSE ET OPINION SUR LE MECANISME DE CONTROLE INTERNE MIS EN PLACE AU SEIN DU CERME.....	9
III. PRINCIPALES FAIBLESSES CONSTATEES ET RECOMMANDATIONS	10
III.1 RETARD DANS L'EXECUTION DU PPM	11
III.2 DELAIS REGLEMENTAIRES DANS LA VALIDATION DES DOSSIERS PAR CCMP	11
III.2 LES SPECIFICATIONS TECHNIQUES.....	12
III.4 DELAI REGLEMENTAIRE D'APPROBATION DE MARCHES	12
III.3 DELAI REGLEMENTAIRE ENTRE L'ANO DE LA DNCCP SUR LE RAPPORT D'EVALUATION ET LA SIGNATURE DU MARCHE ET NON PUBLICATION DE L'ADDENDUM	14
III.4 DELAI REGLEMENTAIRE SUR TOUTE LA PROCEDURE DE PASSATION	14
III.2 RETARD DANS L'EXECUTION DES MARCHES.....	15
IV. OPINION SUR L'AUDIT DES MARCHES PUBLICS PASSES PAR LE PROJET	17
<i>Suivi des recommandations antérieures</i>	20
V. ANNEXES	21
V.1 TERMES DE REFERENCES	22
V.2 PLAN DE PASSATION DES MARCHES APPROUVES EN 2023.....	33
V.3 LISTE DES MARCHES PASSES PENDANT LA PERIODE	35
V.3 FICHES INDIVIDUELLES D'EXAMEN DE CHAQUE MARCHE AUDIT	39



PRIX EXCELLENCE
QUALITE CEDRAO



COMMUNAUTE ECONOMIQUE DES
ETATS DE L'AFRIQUE
DE L'OUEST

intertek
Total Quality. Assured.

CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPCIAL DE LA QUALITE
CEDRAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR
CABINET LE PLUS DYNAMIQUE
DU SECTEUR DE L'AUDIT ET
D'EXPERTISE COMPTABLE AU
TOGO 2019

LETTRE SUR LE RAPPORT D'AUDIT



PRIX EXCELLENCE
QUALITE CEDEAO



COMMUNAUTE ECONOMIQUE DES
ETATS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

intertek
Total Quality. Assured.

CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA QUALITE
CEDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR
CABINET LE PLUS DYNAMIQUE
DU SECTEUR DE L'AUDIT ET
D'EXPERTISE COMPTABLE AU
TOGO 2019

Lomé le, 25 Juin 2023

A
L'Attention de Monsieur le
Directeur du Centre d'Excellence
Régional pour la Maitrise de
l'Electricité (CERME).

Objet : Audit des marchés de l'exercice
2023 du Centre d'Excellence Régional
sur les Villes Durables en Afrique
(CERME.).

Monsieur le Directeur,

Dans le cadre de l'exécution de la mission qui nous a été confiée, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport d'audit des marchés réalisé dans le cadre de la mission l'audit financier et comptable des états financiers annuels de l'exercice **2023 du Centre d'Excellence Régional pour la Maitrise de l'Electricité (CERME).** Ainsi que l'opinion de l'auditeur qui en résulte.

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales et selon les directives de la Banque Mondiale et des procédures de passation des marchés en vigueur en République du Togo. Ces normes exigent que nous planifions et conduisons l'audit pour avoir l'assurance raisonnable que les procédures de passation des marchés utilisées et les procédures et mécanismes de contrôle interne mis en place ont été appliquées.

Un audit implique l'examen des pièces justifiant les montants et les informations des marchés du projet. Nous estimons que notre audit fournit une base raisonnable à notre opinion sur les procédures de passation des marchés utilisées et les procédures et mécanismes de contrôle interne mis en place.

En application de ces normes de révisions, et en conformité avec les procédures de la Banque, nos vérifications ont comporté des contrôles sur les documents du projet, des tests et d'autres diligences que nous avons jugées nécessaires en la circonstance eu égard à la spécificité des activités du projet.

Notre rapport vous est présenté selon les points ci-après :

- une présentation des données et des conditions de réalisation de la mission, et de l'échantillonnage effectué ;
- les analyses et opinions sur les procédures de passation des marchés utilisées par les structures compétentes chargées de la passation des marchés ;
- analyse et opinion sur les procédures et mécanismes de contrôle interne mis en place ;



PRIX EXCELLENCE
QUALITE CEDEAO



COMMUNAUTE ECONOMIQUE DES
ETATS DE L'ETATS DE L'AFRIQUE
DE L'OUEST

intertek
Total Quality. Assured.

CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA QUALITE
CEDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR
CABINET LE PLUS DYNAMIQUE
DU SECTEUR DE L'AUDIT ET
D'EXPERTISE COMPTABLE AU
TOGO 2019

- les principales faiblesses constatées ;
- l'état de mise en œuvre des précédentes recommandations ;
- les recommandations ;
- les Annexes comprenant :
 - ✓ TDR ;
 - ✓ détails de la méthodologie utilisée (échantillon, Fiche d'examens) ;
 - ✓ éventuels points de désaccord entre les parties prenantes ;
 - ✓ liste des marchés passés pendant la période couverte par l'audit (intitulé, références, montant, méthode de passation de marché, attributaire(s) ;

Nous tenons à remercier l'ensemble du personnel du Centre pour sa disponibilité et sa parfaite collaboration durant l'exécution de notre mission.

Veuillez agréer, **Monsieur le directeur**, l'expression de notre considération distinguée.

Fait à Lomé, le 25 Juin 2024

Aristide P. Judicaël COMPAORE



**Expert-Comptable diplômé inscrit au Tableau
de l'ONECCA-Burkina et
Commissaire aux comptes des sociétés**

Dr Charles B. BIRREGAH



**Gérant Associé du cabinet AEC Sarl
Officier de l'OIPA / CAMES
Professeur Honoraire de l'Academic
Union d'Oxford (Royaume-Uni)
Docteur en Sciences de Gestion
(Finances) (FRANCE)
Docteur en Philosophie de la Religion
(Ph.D) (ÉTATS-UNIS)
Expert-Comptable inscrit
au tableau de l'ONECCA-Togo
Commissaire aux Comptes de sociétés
Expert agréé près les Cours et Tribunaux du
Togo**



PRIX EXCELLENCE
QUALITE CEDEAO



COMMUNAUTE ECONOMIQUE DES
ETATS DE L'AFRIQUE
DE L'OUEST

intertek
Total Quality. Assured.

CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA QUALITE
CEDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR
CABINET LE PLUS DYNAMIQUE
DU SECTEUR DE L'AUDIT ET
D'EXPERTISE COMPTABLE AU
TOGO 2019

I. PRESENTATION DES DONNEES ET DES CONDITIONS DE REALISATION DE LA MISSION, ET DE L'ECHANTILLONNAGE EFFECTUE



PRIX EXCELLENCE
QUALITE CEDRAO



COMMUNAUTE ECONOMIQUE DES
ETATS DE L'AFRIQUE
DE L'OUEST

intertek
Total Quality. Assured.

CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA QUALITE
CEDRAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR
CABINET LE PLUS DYNAMIQUE
DU SECTEUR DE L'AUDIT ET
D'EXPERTISE COMPTABLES AU
TOGO 2019

I.1 OBJECTIFS ET ETENDUE DE LA MISSION ET ECHANTILLONNAGE EFFECTUE

I.1.1 Objectif de la mission d'audit des marchés de CERME.

L'objectif de la mission d'audit de passation des marchés est de réaliser un audit annuel des marchés passés sur financement du projet au titre de l'exercice 2023, afin de donner son opinion sur les procédures de passation des marchés utilisées et les procédures et mécanismes de contrôle interne mis en place.

I.1.2 Méthodologie adoptée

La méthodologie adoptée pour la réalisation de cette mission se décline comme suit :

- **Réunion de briefing** : la réunion de briefing et de cadrage a été l'occasion de présenter notre programme d'audit et de communiquer la liste des pièces nécessaires à nos contrôles ;
- **Echantillonnage des marchés à auditer** : la mission après avoir reçu la liste des marchés passés pendant la période sous revue a procédé à un échantillonnage aléatoire d'environ 60% de ces marchés pour lesquels elle a demandé les dossiers complets pour revue ;
- **Revue de conformité des procédures de passation et d'exécution des marchés** : la mission à l'aide de la fiche d'audit des marchés a procédé à la revue des marchés sélectionnés suivant chacune des phases relatives à la passation et à l'exécution des marchés ;
- **Séance de restitution** : à la suite des travaux de substance, il est tenu avec les différents responsables du Centre une séance de restitution au cours de laquelle nous avons présenté les principales conclusions de l'audit et recueilli les contre-observations éventuelles des responsables du Centre ;
- **Elaboration des rapports provisoire et définitif sur la passation des marchés** : il est enfin élaboré un rapport provisoire et un rapport définitif conformément aux TDRs.



PRIX EXCELLENCE
QUALITE CEDAO



COMMUNAUTE ECONOMIQUE DES
ETATS DE L'AFRIQUE
DE L'OUEST

intertek
Total Quality. Assured.

CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA QUALITE
CEDAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR
CABINET LE PLUS DYNAMIQUE
DU SECTEUR DE L'AUDIT ET
D'EXPERTISE COMPTABLE AU
TOGO 2019

I.1.3 Echantillonnage

La mission d'audit a porté sur un échantillon de quatre (4) marchés d'une valeur globale de 679935680 **FCFA TTC**. Ceci représente un pourcentage de représentativité de **44,4% en nombre** et **93,9% en valeur**. La liste des marchés sélectionnés se présente comme suit :

N°	Objet du marché	Montant du marché	Attributaire
1	LCN°0017/2023/DC-UL-CERME/F/IDA	6 437 632	NIC BTP
2	MARCHE N°009930/2023/AOO/UL-CERME/T/IDA	558 397 528	AG SERVICE SRL ET NAD BTP
3	MARCHE N°00462/2023/DRP/UL-CERME/F/IDA	60 416 000	SIS
4	MARCHE N° 00262/2024/DRP/UL-CERME/F/IDA	53 359 600	CEDAR LINKS TECHNOLOGY SARL
	TOTAL	678 821 760	



PRIX EXCELLENCE
QUALITE CEDRAO



COMMUNAUTE ECONOMIQUE DES
ETATS DE L'AFRIQUE
DE L'OUEST

Intertek
Total Quality. Assured.

CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA QUALITE
CEDRAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR
CABINET LE PLUS DYNAMIQUE
DU SECTEUR DE L'AUDIT ET
D'EXPERTISE COMPTABLE AU
TOGO 2019

II. ANALYSE ET OPINIONS SUR LES PROCEDURES DE PASSATION ET LE MECANISME DE CONTRÔLE INTERNE AU SEIN DU CENTRE



PRIX EXCELLENCE
QUALITE CEDEAO



COMMUNAUTE ECONOMIQUE DES
ETATS DE L'AFRIQUE
DE L'OUEST

intertek
Total Quality. Assured.

CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA QUALITE
CEDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR
CABINET LE PLUS DYNAMIQUE
DU SECTEUR DE L'AUDIT ET
D'EXPERTISE COMPTABLE AU
TOGO 2019

II.1 ANALYSE ET OPINION SUR LES PROCEDURES DE PASSATION DES MARCHES UTILISEES PAR LES STRUCTURES COMPETENTES CHARGES DE LA PASSATION DES MARCHES

Pendant la période sous revue, le Centre a passé neuf (09) marchés pour un montant de **722172997 FCFA**, répartis par procédure comme suit :

Procédures	Nombre	Montant	%
AOO	1	558 608 528	77,3
ED	0	0	0
DC	3	14 520 473	2
DRP	5	149 043 996	20,7
TOTAL	9	722 172 997	100

Nous constatons que le projet a utilisé des procédures d'appel à concurrence (AOI, DC, DRP) à hauteur de **100% en nombre** représentant **et 100% des marchés passés en valeur**. Les marchés passés par entente direct représentent.

A notre avis, nous pouvons conclure que le CERME a utilisé des procédures permettant de limiter les risques et de sauvegarder les principes de la commande publique.

II.2 ANALYSE ET OPINION SUR LE MECANISME DE CONTROLE INTERNE MIS EN PLACE AU SEIN DU CERME.

Le Centre est sous la tutelle de l'Université de Lomé. A cet effet, tous ses marchés sont lancés par la Personne Responsable des marchés publics de l'Université suivant les dispositions en vigueur avec la mise en place de tous les organes nécessaires.

La mission au regard de ce dispositif mis en place n'a donc pas d'observation sur le mécanisme de contrôle interne mis en place pour la conduite des marchés.



PRIX EXCELLENCE
QUALITE CRDEAO



COMMUNAUTE ECONOMIQUE DES
ETATS DE L'AFRIQUE
DE L'OUEST

intertek
Total Quality. Assured.

CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA QUALITE
CRDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR
CABINET LE PLUS DYNAMIQUE
DU SECTEUR DE L'AUDIT ET
D'EXPERTISE COMPTABLE AU
TOGO 2019

III. PRINCIPALES FAIBLESSES CONSTATEES ET RECOMMANDATIONS



PRIX EXCELLENCE
QUALITE CEDEAO



COMMUNAUTE ECONOMIQUE DES
ETATS DE L'ETATS DE L'AFRIQUE
DE L'OUEST



CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA QUALITE
CEDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR
CABINET LE PLUS DYNAMIQUE
DU SECTEUR DE L'AUDIT ET
D'EXPERTISE COMPTABLES AU
TOGO 2019

III.1 RETARD DANS L'EXECUTION DU PPM

Les marchés du centre n'ont pas été déroulés selon les dates prévisionnelles du plan de passation des marchés.

Risque :

Retard dans les activités du projet, performance du projet.

Recommandation :

Nous recommandons de prendre des dispositions pour veuille à ce que tous les marchés prévus dans le PPM soit déroulés avant la fin de la l'année.

Personne responsable : Services bénéficiaires directs des marchés qui ne définissent pas à temps les besoins et les spécifications techniques, Spécialiste en passation de marché, personne responsable des marchés publics, coordonnateur.

Commentaire de la Direction du CERME.

La direction de CERME marque son accord pour les constats et acceptation de prendre les dispositions pour mettre en œuvre les recommandations formulées par le cabinet d'audit.

III.2 DELAIS REGLEMENTAIRES DANS LA VALIDATION DES DOSSIERS PAR CCMP

Constat

La revue des dossiers de marchés publics a permis de constater que la commission de contrôle des marchés publics (CCMP) ne respecte pas les 5 jours calendaires réglementaires pour la validation des dossiers d'appel à concurrence, rapport d'évaluation et projet de marchés.

Risque

Le retard dans l'obtention des ANO de la CCMP peut engendrer des délais supplémentaires l'exécution de PPM, lenteur dans les procédures.

Recommandation

La mission recommande au projet de veiller à ce que la commission de contrôle des marchés publics donne les avis de non objection dans un délai de réglementaire calendaires selon la réglementation en vigueur.

Personne responsable : Commission de Contrôle des Marchés Publics (CCMP)



PRIX EXCELLENCE
QUALITE CEDEAO



COMMUNAUTE ECONOMIQUE DES
ETATS DE L'AFRIQUE
DE L'OUEST

intertek
Total Quality. Assured.

CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA QUALITE
CEDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR
CABINET LE PLUS DYNAMIQUE
DU SECTEUR DE L'AUDIT ET
D'EXPERTISE COMPTABLE AU
TOGO 2019

Commentaire de la Direction du CERME

La direction de CERME marque son accord pour les constats et acceptation de prendre les dispositions pour mettre en œuvre les recommandations formulées par le cabinet d'audit.

III.2 LES SPECIFICATIONS TECHNIQUES

Constat

La revue des dossiers de marchés publics a permis de constater que les spécifications techniques ne sont pas précises et claires.

Risque

Marchés infructueux, difficultés dans l'évaluation des offres et dans l'exécution.

Recommandation

La mission recommande au projet de veiller à ce que les bénéficiaires puissent être formé sur la définition des besoins et sur la recherche des spécifications technique et si possible faire recours au personnes ressources.

Personne responsable : Services bénéficiaires directs des marchés, PRMP, Coordonnateur, SPM.

Commentaire de la Direction du CERME

La direction de CERME marque son accord pour les constats et acceptation de prendre les dispositions pour mettre en œuvre les recommandations formulées par le cabinet d'audit.

III.4 DELAI REGLEMENTAIRE D'APPROBATION DE MARCHES

Constat

La revue des dossiers des marchés a permis de constater une non-conformité entre le délai réglementaire d'approbation des marchés et les dates d'approbation. En effet, nous avons noté un dépassement du délai d'approbation initialement prévus dans le code des marchés publics.



PRIX EXCELLENCE
QUALITE CEDRAO



COMMUNAUTE ECONOMIQUE DES
ETATS DE L'ETATS DE L'AFRIQUE
DE L'OUEST

intertek
Total Quality. Assured.

CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA QUALITE
CEDRAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR
CABINET LE PLUS DYNAMIQUE
DU SECTEUR DE L'AUDIT ET
D'EXPERTISE COMPTABLE AU
TOGO 2019

N°	INTITULE DES MARCHES	TYPE DE MARCHÉ	DATE DE SIGNATURE DE LA PRMP	DATE D'APPROBATION DU MARCHÉ	ECART
1	MARCHE N°0262/2023/DRP/UL/CERME/F/B M-IDA	DRP	05 /02/2023	12/03/2023	37 jours
2	MARCHE N°00462/2023/DRP/UL/CERME/F/ BM IDA	DRP	11 /02/2023	24/04/2023	71 jours

Risque :

Le non-respect du délai réglementaire d'approbation peut avoir des conséquences sur les marchés (approbation des marchés hors délai de validités des offres, révision des prix, lenteur dans la procédure, retard dans l'exécution du PPM).

Recommandation :

La mission recommande aux autorités approbatrices de veiller au respect du délai réglementaire de 7 jours pour l'approbation des marchés.

Personne responsable : Direction Nationale du Contrôle Financier, l'Autorité approbatrice

Commentaire de la Direction du CERME.

Après ANO de la CCMP sur le projet de contrat, la Passation doit continuer avec la procédure de visa après la signature du titulaire du marché. L'obtention du visa de la Direction Nationale du Contrôle Financier prend plus de temps à cause des retours tardifs avec des recommandations tendant à réduire le prix de certains articles du marché. Ce qui entraîne des ping-pongs pour la reprise du contrat et sa remise dans le circuit de visa et de signature.



PRIX EXCELLENCE
QUALITE CEDEAO



COMMUNAUTE ECONOMIQUE DES
ETATS DE L'ETATS DE L'AFRIQUE
DE L'OUEST

intertek
Total Quality. Assured.

CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA QUALITE
CEDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR
CABINET LE PLUS DYNAMIQUE
DU SECTEUR DE L'AUDIT ET
D'EXPERTISE COMPTABLE AU
TOGO 2019

III.3 DELAI REGLEMENTAIRE ENTRE L'ANO DE LA DNCCP SUR LE RAPPORT D'EVALUATION ET LA SIGNATURE DU MARCHE ET NON PUBLICATION DE L'ADDENDUM

Constat :

Au cours des travaux, la mission a constaté que sur le marché N°0262/2023/DRP/UL-CERME/F/IDA relatif à l'acquisition de l'équipement numérique de vidéo projecteur et du matériel informatique ainsi que des accessoires pour la mise en place de la salle de cours intelligente au CERME, le délai règlementaire entre l'avis de non objection de la CCMP sur le rapport d'évaluation et la signature du marché n'a provisoire n'a pas été respecté.

Risque

Le retard dans les procédures de passation, non-respect des dispositions du code des marchés publics.

Recommandation

Nous recommandons au Projet de veuille à ce que la notification de l'attribution des marchés se fasse dans les 4 jours suivants l'avis de non objection de la DNCCP sur le rapport d'évaluation.

Personne responsable : Personne responsable des marchés publics, Spécialiste en passation de marché publics coordonnateur.

Commentaire de la Direction du CERME:

La direction de CERME marque son accord pour les constats et acceptation de prendre les dispositions pour mettre en œuvre les recommandations formulées par le cabinet d'audit.

III.4 DELAI REGLEMENTAIRE SUR TOUTE LA PROCEDURE DE PASSATION

Constat

La revue des dossiers de marché N° 0017/2023/DC/UL-CERME/F/BM-IDA relatif aux travaux d'installation des coffrée électrique plus sécurisant dans le laboratoire d'électrotechnique du département de génie électrique dans le CERME a permis de



PRIX EXCELLENCE
QUALITE CEDEAO



COMMUNAUTE ECONOMIQUE DES
ETATS DE L'ETATS DE L'AFRIQUE
DE L'OUEST

intertek
Total Quality. Assured.

CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPCIAL DE LA QUALITE
CEDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR
CABINET LE PLUS DYNAMIQUE
DU SECTEUR DE L'AUDIT ET
D'EXPERTISE COMPTABLE AU
TOGO 2019

constater plusieurs non-conformités sur toute la procédure. Les constats suivants ont été fait :

- Inobservation du délai réglementaire entre l'ANO de la CCMP sur la demande de cotation la date de l'invitation à soumissionner.
- Inobservation du délai réglementaire entre l'ANO de la CCMP sur le rapport d'évaluation et la notification d'attribution provisoire.
- Inobservation du délai réglementaire entre l'approbation et l'OS de démarrage.

Risque

Le non-respect des délais réglementaires entraine la lenteur dans la procédure de passation et de retard dans l'exécution des marchés du PPM.

Recommandation

La mission recommande au projet de veuillez à ce que les délais réglementaires soient respectés.

Personne responsable : Personne responsable des marchés publics (PRMP), Cellule de gestion des marchés publics, Spécialiste en passation de marché.

Commentaire de la Direction du CERME :

La direction de CERME marque son accord pour les constats et acceptation de prendre les dispositions pour mettre en œuvre les recommandations formulées par le cabinet d'audit.

III.2 RETARD DANS L'EXECUTION DES MARCHES

Constat :

- Sur le marché relatif à l'acquisition des ordinateurs pour les doctorants du CERME la mission a constaté un retard d'exécution du marché ;
- Sur le marché N°009930/2023/AOO/UL-CERME/T/IDA relatif aux travaux de construction du bâtiment principal et des plateformes techniques du CERME le délai d'exécution est de 10 mois, la remise de site a été faite le 03 août 2023. Le rapport d'exécution du 31 mai 2024 du bureau de contrôle CINGEC fait état d'un taux d'exécution de 34,92%.

Risque

Le retard dans la livraison des marchés peut ralentir les activités du projet et laisser croire à une mauvaise évaluation dans le choix du prestataire.



PRIX EXCELLENCE
QUALITE CEDEAO



COMMUNAUTE ECONOMIQUE DES
ETATS DE L'AFRIQUE
DE L'OUEST



CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA QUALITE
CEDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR
CABINET LE PLUS DYNAMIQUE
DU SECTEUR DE L'AUDIT ET
D'EXPERTISE COMPTABLE AU
TOGO 2019

Recommandation

Nous recommandons au Projet de relancer les fournisseurs sur le respect des délais d'exécution des marchés. Nous attirons particulièrement l'attention du projet sur les travaux du bâtiment principal pour un suivi particulier afin que le délai le marché soit exécuté dans le délai contractuel.

Personne responsable : Spécialiste en passation de marché publics, personne responsable des marchés publics, bureau de contrôle, coordonnateur

Commentaire de la Direction du CERME :

La direction de CERME marque son accord pour les constats et acceptation de prendre les dispositions pour mettre en œuvre les recommandations formulées par le cabinet d'audit.



PRIX EXCELLENCE
QUALITE CEDEAO



COMMUNAUTE ECONOMIQUE DES
ETATS DE L'AFRIQUE
DE L'OUEST

intertek
Total Quality. Assured.

CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA QUALITE
CEDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR
CABINET LE PLUS DYNAMIQUE
DU SECTEUR DE L'AUDIT ET
D'EXPERTISE COMPTABLE AU
TOGO 2019

IV. OPINION SUR L'AUDIT DES MARCHES PUBLICS PASSES PAR LE PROJET



PRIX EXCELLENCE
QUALITE CEDEAO



COMMUNAUTE ECONOMIQUE DES
ETATS DE L'ETATS DE L'AFRIQUE
DE L'OUEST

intertek
Total Quality. Assured.

CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA QUALITE
CEDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR
CABINET LE PLUS DYNAMIQUE
DU SECTEUR DE L'AUDIT ET
D'EXPERTISE COMPTABLE AU
TOGO 2019

DESTINATAIRE : CERME.

Introduction

Nous avons effectué l'audit des marchés passés par le Centre d'Excellence Régional pour la Maîtrise de l'Electricité (CERME) de l'Université de Lomé pour la période couvrant l'exercice 2023 comprenant les états relatifs à la passation des marchés (**Plans de Passation des Marchés et les documents relatifs aux différentes procédures**) pour la période sous revue. Ce PPM a été établi par l'Unité de Gestion du Projet sur la base des dispositions de **l'Accord de crédit IDA 65120 TG & IDA DON 5360**, des directives de la Banque Mondiale en matière des procédures de passation des marchés et le code des marchés en vigueur en République du Togo.

Responsabilités de l'Unité de Gestion du Projet

L'UGP est responsable de l'établissement et de la présentation du PPM conformément aux dispositions de l'Accord de Crédit et de Don et aux directives de la Banque mondiale en matière des procédures de passation des marchés et le code des marchés en vigueur en République du Togo.

Responsabilités de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur les marchés passés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les directives de la Banque Mondiale en matière des procédures de passation des marchés et le code des marchés en vigueur en République du Togo. Ces directives requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour s'assurer que les procédures de passation, d'exécution et de paiement des marchés sont respectés et ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre des procédures en vue de recueillir les éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états.

Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur de même que l'évaluation des risques que les états contiennent les anomalies significatives que celles-ci résultent des fraudes ou d'erreurs.



PRIX EXCELLENCE
QUALITE CEDEAO



COMMUNAUTE ECONOMIQUE DES
ETATS DE L'AFRIQUE
DE L'OUEST

intertek
Total Quality. Assured.

CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA QUALITE
CEDRAG 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR
CABINET LE PLUS DYNAMIQUE
DU SECTEUR DE L'AUDIT ET
D'EXPERTISE COMPTABLE AU
TOGO 2019

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des procédures retenues et le caractère raisonnable des estimations faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, sur la base des travaux d'audit réalisés, nous sommes d'avis que, à l'exception des observations formulées ci-dessus, les marchés passés et exécutés ou en cours d'exécution par le projet CERME sont dans tous leurs aspects significatifs, conformes aux critères d'économie, de transparence, d'égalité entre les candidats et de libre accès aux marchés publics.

Fait à Lomé, le 25 Juin 2024

Aristide P. Judicaël COMPAORE

Dr Charles B. BIRREGAH





Expert-Comptable diplômé inscrit au Tableau de l'ONECCA-Burkina et Commissaire aux comptes des sociétés

**Gérant Associé du cabinet AEC Sarl
Officier de l'OIPA / CAMES
Professeur Honoraire de l'Academic Union d'Oxford (Royaume-Uni)
Docteur en Sciences de Gestion (Finances) (FRANCE)
Docteur en Philosophie de la Religion (Ph.D) (ÉTATS-UNIS)
Expert-Comptable inscrit au tableau de l'ONECCA-Togo
Commissaire aux Comptes de sociétés
Expert agréé près les Cours et Tribunaux du Togo**



PRIX EXCELLENCE
QUALITE CEDEAO



COMMUNAUTE ECONOMIQUE DES
ETATS DE L'AFRIQUE
DE L'OUEST

intertek
Total Quality. Assured.

CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA QUALITE
CEDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR
CABINET LE PLUS DYNAMIQUE
DU SECTEUR DE L'AUDIT ET
D'EXPERTISE COMPTABLE AU
TOGO 2019

Suivi des recommandations antérieures

N°	Période de la recommandation	Insuffisances relevées	Recommandations formulées	Etat de mise en œuvre de la recommandation à la date de l'audit	Commentaire de l'auditeur	Commentaire de la direction	Nouveau statut de la recommandation
RECOMMANDATIONS DE L'AUDIT SUR L'EXERCICE CLOS AU 31/12/2022							
1	Recommandation 2022	Le non-respect du délai réglementaire d'approbation	La mission recommande à l'Autorité d'approbation des marchés du CERME, de toujours veiller au respect du délai réglementaire de 7 jours pour l'approbation des marchés.	Non Appliquée	Cette situation est due à la disponibilité de l'autorité approbatrice	Des efforts sont mis en œuvre afin de corriger ce dysfonctionnement	Recommandation reconduite
2	Recommandation 2022	Le retard dans l'exécution des marchés.	Nous recommandons au Projet de relancer les fournisseurs sur le respect des délais d'exécution des marchés.	NON Appliquée	Les relances sont régulièrement faites	Des efforts sont mis en œuvre afin de corriger ce dysfonctionnement	Recommandation reconduite
3	Recommandation 2022	Le non-respect pas les 7 jours par CCMP calendaires réglementaires pour la validation des dossiers d'appel à concurrence, rapport d'évaluation et projet de marchés.	La mission recommande au projet de veuillez à ce que les membres de la commission de contrôle des marchés publics puissent donner leur avis dans un délai de 5 jours calendaires selon la réglementation en vigueur.	Non Appliquée	RAS	Des efforts sont mis en œuvre afin de corriger ce dysfonctionnement	Recommandation Reconduite



PRIX EXCELLENCE QUALITE CEDEAO



COMMUNAUTÉ ECONOMIQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

Intertek
Total Quality. Assured.

CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITE EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADDRESSIP
2016 BENIN



PRIX SPECIAL DE LA QUALITE
CIBRAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR
COMPTABLE DE L'AUDIT
D'EXERCICES COMPTABLES AU
TOGO 2019

V. ANNEXES

- TDR
- Liste des marchés passés pendant la période couverte par l'audit (intitulé, références, montant, méthode de passation de marché, attributaire(s))
- Fiches individuelles d'examen de chaque marché audité



PRIX EXCELLENCE
QUALITE CEDEAO



COMMUNAUTE ECONOMIQUE DES
ETATS DE L'ETATS DE L'AFRIQUE
DE L'OUEST

intertek
Total Quality. Assured.

CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2015 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA QUALITE
CEDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR
CABINET LE PLUS DYNAMIQUE
DU SECTEUR DE L'AUDIT ET
D'EXPERTISE COMPTABLE AU
TOGO 2019

V.1 TERMES DE REFERENCES

1- Contexte et justification

Dans le cadre de la création des Centres d'excellence africain (CEA) Impact en vue de combler les besoins de compétences et de connaissances en sciences et technologies en Afrique de l'Ouest et du Centre, le Gouvernement de la République Togolaise a obtenu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour la mise en œuvre des activités du Centre d'Excellence Régional pour la Maitrise de l'Electricité (CERME) de l'Université de Lomé. L'objectif de ce projet est de promouvoir l'excellence dans l'enseignement supérieur, la formation professionnelle, la recherche-développement, l'appui conseil et la valorisation des acquis dans le secteur du développement urbain durable. Ce Centre est structuré suivant cinq (05) axes, à savoir :

- **Axe 1 : Gouvernance et fonctionnement** qui vise la mise en place d'un système efficace et efficient de gestion, de suivi et d'évaluation du Projet. Il porte sur (i) le système de pilotage, d'orientation et gestion du projet, (ii) le suivi-évaluation des activités du projet ; (iii) le contrôle interne, (iv) la passation des marchés, (v) la gestion administrative et financière du projet, (vi) la stratégie de communication, (vii) le renforcement des capacités du personnel du projet ;
- **Axe 2 : Excellence dans la formation** qui permet au centre de contribuer au développement endogène et durable des villes, entre autres, par la formation de gestionnaires urbains et le renforcement des capacités des acteurs de la gouvernance urbaine ;
- **Axe 3 : Excellence dans la recherche** qui prône la recherche de haut niveau, produisant des résultats fiables, contribuant à l'avancée des connaissances scientifiques et ayant des impacts sur le développement de la société ;
- **Axe 4 : Impact de développement** qui vise à rendre utilisable ou commercialisable, les résultats issus de la recherche. Il comprend l'ensemble des activités qui consiste à augmenter la valeur des résultats de la recherche et plus généralement à mettre en valeur les connaissances ; et
- **Axe 5 : Infrastructures pédagogiques et de recherches** permettant de doter au Centre le local administratif et les infrastructures nécessaires pour l'exécution du projet.

Pour s'assurer que le projet s'exécute conformément à l'accord de financement, les manuels de procédures et autres documents du projet prévoient l'organisation des audits annuels pour contrôler la régularité et certifier les différentes opérations financières et comptables réalisées. Les présents termes de référence ont pour objectif d'organiser la sélection d'un



PRIX EXCELLENCE
QUALITE CEDEAO



COMMUNAUTE ECONOMIQUE DES
ETATS DE L'AFRIQUE
DE L'OUEST



CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA QUALITE
CEDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR
CABINET LE PLUS DYNAMIQUE
DU SECTEUR DE L'AUDIT ET
D'EXPERTISE COMPTABLE AU
TOGO 2019

cabinet en vue de fournir les services d'audit financier, comptable ainsi que celui de la passation des marchés du Centre pour les exercices 2021, 2022 et 2023.

2- OBJECTIF DE L'AUDIT DU CERME.

(i) **Audit financier :**

L'objectif de la mission est de permettre à l'auditeur externe d'exprimer une opinion professionnelle sur la situation financière du Projet à la fin de chacun des exercices 2021, 2022 et 2023 et s'assurer que les ressources mises à la disposition du Centre sont utilisées aux fins pour lesquelles elles ont été octroyées en vue de l'atteinte des objectifs de développement du Projet.

Les états financiers qui sont établis par l'Unité de Gestion du CERME sont élaborés de manière à rendre compte des transactions financières du Projet.

L'Unité de Gestion du CERME a en charge le maintien d'un système de contrôle interne adéquat ainsi qu'une documentation acceptable des transactions.

(ii) **Audit de passation de marchés**

Réaliser un audit annuel des marchés passés sur financement du projet au titre de chacun de exercices 2021, 2022 et 2023 en vue de s'assurer (i) de la conformité des procédures de passation des marchés mises en œuvre par rapport aux procédures définies dans l'accord de crédit et de don et retracées dans le manuel de procédures de passation des marchés et (ii) des délais raisonnables de passation des marchés ; Vérifier le niveau de mise en œuvre des mesures correctives issues de l'évaluation des capacités en passation des marchés tant sur le plan institutionnel, organisationnel et opérationnel et sur le plan de renforcement des compétences.

(iii) **Vérification des performances fiduciaires devant servir de base aux paiements de la Banque mondiale**

La direction du Centre devra préparer chaque année un mémorandum sur le niveau de réalisation des décaissements liés aux indicateurs (DLI) conformément au cadre de référence prévu dans le document d'évaluation du projet et les procédures spécifiques adoptées. Les indicateurs dont les résultats feront l'objet de certification par l'auditeur externe sont :



PRIX EXCELLENCE
QUALITE CEDEAO



COMMUNAUTE ECONOMIQUE DES
ETATS DE L'ETATS DE L'AFRIQUE
DE L'OUEST

intertek
Total Quality. Assured.

CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA QUALITE
CEDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR
CABINET LE PLUS DYNAMIQUE
DU SECTEUR DE L'AUDIT ET
D'EXPERTISE COMPTABLE AU
TOGO 2019

- DLI 5.1 Revenus extérieurs générés ;
- DLI 6 (DLI6.1, DLI6.2, DLI6.3,) : Renforcement fiduciaire ;
- DLI 6.4 Qualité de la planification de la passation des marchés.

A l'issue des contrôles de l'auditeur suivant le protocole de vérification en place, l'auditeur délivrera une attestation de conformité au memorandum établi.

3- Préparation des états financiers annuels

La responsabilité de la préparation des états financiers incluant les notes annexes relève de l'Unité de Gestion du CERME. en conformité avec les principes du Système Comptable en vigueur dans l'espace OHADA (Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires). Les principes comptables de l'OHADA à appliquer devront être adaptés aux particularités des projets de développement qui n'ont pas vocation à dégager des résultats d'exploitation. Il s'agit donc d'un référentiel comptable particulier.

L'auditeur est responsable de la formulation d'une opinion sur les états financiers fondée sur les normes d'audit internationales ISA (International Standards on Auditing) édictées par la Fédération Internationale des Experts-Comptables, IFAC (International Federation of Accountants). En application de ces normes d'audit, l'auditeur demandera à l'Unité de Gestion du Projet, une lettre d'affirmation engageant la responsabilité des dirigeants dans l'établissement des états financiers et le maintien d'un système de contrôle adéquat.

4- Description des missions

Le Consultant devra notamment :

A- FAIRE UN AUDIT DU PROJET

L'audit financier faisant l'objet des présents termes de référence est envisagé pour un accord contractuel à objectif spécifique pour lequel, outre la conformité aux normes internationales d'audit, l'auditeur doit prendre en considération les obligations d'établissement de rapports de la Banque mondiale et la conformité aux Directives de la Banque mondiale pour la passation des marchés et, le cas échéant, aux documents types approuvés par la Banque pour certains programmes financés.



PRIX EXCELLENCE
QUALITE CEDEAO



COMMUNAUTE ECONOMIQUE DES
ETATS DE L'AFRIQUE
DE L'OUEST

intertek
Total Quality. Assured.

CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA QUALITE
CEDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR
CABINET LE PLUS DYNAMIQUE
DU SECTEUR DE L'AUDIT ET
D'EXPERTISE COMPTABLE AU
TOGO 2019

Comme indiqué ci-dessus, l'audit du Projet sera réalisé en conformité avec les normes internationales d'audit (ISA) édictées par l'IFAC et inclura les tests et les procédures d'audit ainsi que les vérifications que l'auditeur jugera nécessaires au regard des circonstances.

L'étendue de l'audit est déterminée en tenant compte des risques identifiés. Le jugement professionnel que porte l'auditeur sur l'importance relative de tel ou tel élément revêt une importance cruciale et doit inclure des considérations non monétaires. Toute information est significative si son omission ou son inexactitude est susceptible de peser sur le jugement ou les décisions des utilisateurs qui se fieraient aux états financiers.

S'agissant des comptes publics, l'auditeur doit pour évaluer l'importance relative, prendre en considération les textes législatifs ou réglementaires qui pourraient peser sur son évaluation. En comptabilité publique, l'importance relative d'un élément dépend aussi de la nature et du contexte de l'information considérée. Ce qui inclut les notions de sensibilité et de valeur. La notion de sensibilité recouvre tout un ensemble de considérations relevant du respect de l'autorité, de préoccupations juridiques ou de l'intérêt public. Dans le contexte d'une opération financée par la Banque, le respect des dispositions de l'accord juridique, et en particulier l'obligation qui est faite à l'Emprunteur de n'employer les fonds du prêt de la Banque qu'aux fins indiquées dans ledit accord doivent être pris en considération pour définir l'importance relative.

En ce qui concerne la certification des résultats, l'auditeur se limitera à la liste des indicateurs fiduciaires à savoir les DLI 5.1-Revenus extérieurs générés, DLI 6.1 DLI6.2-DLI6.3 gestion financière régulière et de qualité et DLI 6.4 qualité de la planification de la passation des marchés. La vérification sera effectuée conformément au protocole de vérification préétabli et validé par le Centre d'Excellence et la Banque mondiale.

L'auditeur s'assurera que :

- a) Toutes les ressources de la Banque ont été employées conformément aux dispositions des accords de financement applicables, dans un souci d'économie et d'efficacité, et uniquement aux fins pour lesquelles elles ont été fournies ;
- b) Les acquisitions des biens et services financés ont fait l'objet de marchés passés conformément aux dispositions des accords de financement



PRX EXCELLENCE
QUALITE CEDRAO



COMMUNAUTE ECONOMIQUE DES
ETATS DE L'AFRIQUE
DE L'OUEST

intertek
Total Quality. Assured.

CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA QUALITE
CEDRAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR
CABINET LE PLUS DYNAMIQUE
DU SECTEUR DE L'AUDIT ET
D'EXPERTISE COMPTABLE AU
TOGO 2019

applicables fondés sur les procédures nationales de passation des marchés ou celles de la Banque Mondiale⁶ si applicables et ont été proprement enregistrés dans les livres comptables ;

- c) Tous les dossiers, comptes et écritures nécessaires ont été tenus au titre des différentes opérations relatives au Projet (y compris les dépenses couvertes par des relevés de dépenses ou des rapports de suivi financier) ;
- d) Les comptes du projet sont gérés eu égard aux dispositions des accords de financement ;
- e) Les comptes du Projet ont été préparés sur la base de l'application des normes du Système Comptable OHADA adaptées aux particularités des projets de développement et donnent une image fidèle de la situation financière du Projet à la fin de chaque exercice ainsi que des ressources reçues et des dépenses effectuées au cours de l'exercice clos à cette date.
- f) La performance financière globale du Projet est satisfaisante ;
- g) Les actifs immobilisés du Projet sont réels et correctement évalués et le droit de propriété du Projet ou des bénéficiaires sur ces actifs est établi en conformité avec l'accord de financement ;
- h) Les dépenses encourues pendant l'exercice sont éligibles au regard des accords de financement. Le cas échéant, les dépenses jugées non éligibles feront l'objet d'une note séparée dans le rapport d'audit.

En conformité avec les normes de l'IFAC, l'auditeur devra accorder une attention particulière aux points suivants :

- a) **Fraude et Corruption** : Conformément à la norme **ISA 240 (Prise en compte du risque de fraude et d'erreur lors de l'audit des comptes)**, l'auditeur devra identifier et évaluer les risques de fraude, obtenir ou fournir des preuves d'audit suffisantes d'analyse de ces risques et traiter de manière appropriée les fraudes identifiées ou suspectées ;
- b) **Lois et Règlements** : En élaborant l'approche d'audit et en exécutant les procédures d'audit, l'auditeur devra évaluer la conformité de l'Unité de Gestion du Projet avec les lois et les règlements qui pourraient affecter significativement les états financiers comme requis par la norme **ISA 250 révisée (Prise en compte des textes légaux et réglementaires dans un audit d'états financiers)** ;



PRIX EXCELLENCE
QUALITE CEDEAO



COMMUNAUTE ECONOMIQUE DES
ETATS DE L'AFRIQUE
DE L'OUEST

intertek
Total Quality. Assured.

CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA QUALITE
CEDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR
CABINET LE PLUS DYNAMIQUE
DU SECTEUR DE L'AUDIT ET
D'EXPERTISE COMPTABLE AU
TOGO 2019

- c) **Gouvernance** : La communication avec les responsables du Projet en charge de la Gouvernance des points d'audit significatifs en conformité avec la norme **ISA 260 révisée (Communication sur la mission avec les personnes en charge de la Gouvernance)** ;
- d) **Risques** : Dans l'objectif de réduire les risques d'audit à un niveau relativement faible, l'auditeur mettra en œuvre les procédures d'audit appropriées en réponse aux risques d'anomalies identifiés à l'issue de son évaluation. Cela en conformité avec la norme **ISA 330 révisée (Réponses de l'auditeur aux risques évalués)**.

La conduite de la mission et la formulation de l'opinion unique sur les comptes conformément à la norme ISA 800 révisée (Audits d'états financiers préparés conformément à des référentiels à usage particulier).

B- FORMULER UNE OPINION ET AUDITER LES ETATS FINANCIERS ANNUELS

L'auditeur vérifiera que les états financiers du projet ont été préparés en accord avec les principes comptables admis et donnent une image fidèle de la situation financière du Projet à la date de clôture ainsi que les ressources et les dépenses à cette date.

Les états financiers du Projet devraient comprendre :

- a) Le Tableau des Emplois et des Ressources ;
- b) Le bilan ;
- c) Les notes aux états financiers décrivant les principes comptables utilisés et présentant une analyse détaillée et expliquée des principaux comptes ;
- d) La liste des actifs immobilisés acquis.

C- COMPTE DE REMBOURSEMENT / COMPTE DESIGNÉ

Dans le cadre de l'audit des états financiers du Projet, l'auditeur devra analyser les transactions sur le compte de remboursement (compte de la Banque mondiale et compte dédié du gouvernement) qui incluent notamment :

- a) Le remboursement des gains associés aux résultats des indicateurs de décaissement réalisés et éventuellement les dotations reçues du gouvernement ;



PRIX EXCELLENCE
QUALITE CEDRAO



COMMUNAUTE ECONOMIQUE DES
ETATS DE L'AFRIQUE
DE L'OUEST



CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA QUALITE
CEDRAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR
CABINET LE PLUS DYNAMIQUE
DU SECTEUR DE L'AUDIT ET
D'EXPERTISE COMPTABLE AU
TOGO 2019

- b) Les reconstitutions du compte de remboursement soutenues par les demandes de retrait de fonds basées sur les indicateurs ;
- c) Les intérêts éventuellement générés sur les comptes de remboursement qui appartiennent au Projet ;
- d) Les retraits relatifs aux dépenses du Projet.

L'auditeur accordera une attention particulière à la conformité des soldes des Comptes du projet à la clôture de l'exercice fiscal avec les procédures de la Banque mondiale. L'auditeur examinera l'éligibilité des transactions financières couvrant la période sous revue et les soldes des fonds à la clôture de l'exercice fiscal en conformité avec les dispositions de l'accord de financement et de la lettre de décaissement. Il examinera l'adéquation du système de contrôle interne en fonction du mécanisme de décaissement. Il convient de noter que les conditions de gestion des Comptes Désignés sont décrites dans l'annexe 2 de l'Accord de financement et le paragraphe II de la lettre de décaissement.

L'auditeur examinera l'éligibilité et l'exactitude :

- des transactions financières durant la période sous revue ;
- des soldes des comptes à la clôture de l'exercice sous revue ;
- de l'utilisation du Compte Désigné en conformité avec l'accord de financement ;
- de l'adéquation du contrôle interne avec le mécanisme de décaissement.

D- VERIFIER LES ETATS CERTIFIES DES DEPENSES

En plus de l'audit des états financiers, l'auditeur devra vérifier les états certifiés de dépenses ou les programmes de dépenses éligibles (EEP) utilisés comme base de demande de remboursement de fonds. Il devra également vérifier les ressources générées par le projet au titre des résultats liés aux indicateurs (RLD#5.1 : Revenus générés).

L'auditeur effectuera les tests, procédures d'audits et vérifications jugés nécessaires au regard de la circonstance.

E- EXAMINER LES PROCEDURES DE PASSATION DES MARCHES

Sur la base d'un échantillon représentatif de marchés exécutés choisi indépendamment par le consultant. Le cabinet devra :



PRIX EXCELLENCE
QUALITE CEDEAO



COMMUNAUTE ECONOMIQUE DES
ETATS DE L'AFRIQUE
DE L'OUEST



Total Quality. Assured.

CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA QUALITE
CEDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR
CABINET LE PLUS DYNAMIQUE
DU SECTEUR DE L'AUDIT ET
D'EXPERTISE COMPTABLE AU
TOGO 2019

- S'assurer que tous les contrats passés sont inscrits dans le plan de passation des marchés approuvé par la Direction Nationale du Contrôle des Marchés Publics (DNCMP) du Togo ;
- Vérifier la conformité des procédures aux principes de libre accès à la commande publique, d'efficacité de la dépense publique, d'équité et de transparence, édictés par le code des marchés publics et délégations de service public et par les directives de la Banque mondiale ;
- Identifier les cas de non-conformité des procédures avec les dispositions du Code des Marchés Publics et Délégation de Service Public et des directives de la Banque mondiale ;
- Procéder à la revue des modalités de traitement des recours gracieux et des recours contentieux pour les marchés sélectionnés atteignant les seuils de revue de la Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics (DNCMP) ;
- Dégager pour les contrats sélectionnés, les niveaux effectifs de décaissement par rapport au niveau d'exécution ;
- Evaluer les délais de paiements et le respect des autres clauses contractuelles ;
- Examiner et évaluer les conditions relatives à la conclusion des marchés passés par entente directe ;
- Evaluer la qualité du classement ;
- Identifier et rapporter les indications possibles de fraude et corruption ;
- Evaluer le cas échéant, le niveau de prise en compte des recommandations des audits précédents et leur application par le **Centre d'Excellence Régional pour la Maîtrise de l'Electricité (CERME)**, ainsi que l'impact éventuel de ces mesures sur les pratiques ;
- Identifier les bonnes pratiques et les leçons apprises de la mise en œuvre de la passation des marchés ;
- Formuler des recommandations d'amélioration.

5- Livrables du consultant

La mission d'audit donnera lieu à la préparation de trois types de livrables correspondant à chacun des volets de la consultation.



PRIX EXCELLENCE
QUALITE CEDEAO



COMMUNAUTE ECONOMIQUE DES
ETATS DE L'AFRIQUE
DE L'OUEST



CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA QUALITE
CEDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR
CABINET LE PLUS DYNAMIQUE
DU SECTEUR DE L'AUDIT ET
D'EXPERTISE COMPTABLE AU
TOGO 2019

Volet Audit financier

Le rapport d'audit financier et la lettre de recommandations devraient être communiqués à l'Emprunteur avant la fin du 6ème mois suivant la date de clôture des comptes de l'exercice audité. L'Emprunteur se chargera de communiquer deux exemplaires des dits rapports à la Banque mondiale au plus tard six mois après la fin de l'année fiscale concernée.

a- Un rapport d'audit : L'auditeur émettra une opinion sur les états financiers du Projet. Le rapport annuel d'audit des comptes du Projet inclura un paragraphe séparé mettant en exergue les principales faiblesses de contrôle interne et les cas de non-conformité avec les termes de l'accord de financement ;

b- Une lettre de contrôle interne : En plus du rapport d'audit sur les états financiers, l'auditeur préparera une lettre de contrôle interne qui inclura :

i- Des commentaires et observations sur les enregistrements comptables, les systèmes et contrôles examinés durant l'audit ;

ii- Les insuffisances dans le système de contrôle interne et les recommandations pour l'amélioration de ce système ;

iii- Le degré de conformité avec chaque engagement financier contenu dans l'accord de financement et les commentaires si nécessaire sur les problèmes externes et internes affectant cette conformité ;

iv- Les problèmes de communication identifiés durant l'audit susceptibles d'avoir un impact significatif sur l'exécution du Projet ;

v- Les commentaires sur la résolution des anomalies et réserves ;

vi- Les commentaires sur les recommandations non exécutées des rapports d'audit précédents ;

vii- Les commentaires sur toute autre anomalie que l'auditeur jugera pertinente incluant les dépenses inéligibles.

Idealement, la lettre de contrôle interne devra inclure les réponses des entités d'exécution sur les insuffisances relevées par l'auditeur.

c- une lettre d'affirmation engageant la responsabilité des dirigeants dans l'établissement des états financiers et le maintien d'un système de contrôle adéquat ;

d- Un rapport sur les ressources générées par le projet au cours de l'exercice fiscal ;

e- Un rapport sur la passation des marchés incluant une note synthèse



PRIX EXCELLENCE
QUALITE CEDEAO



COMMUNAUTE ECONOMIQUE DES
ETATS DE L'AFRIQUE
DE L'OUEST

intertek
Total Quality. Assured.

CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA QUALITE
CEDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR
CABINET LE PLUS DYNAMIQUE
DU SECTEUR DE L'AUDIT ET
D'EXPERTISE COMPTABLE AU
TOGO 2019

Les livrables doivent être fournis en trois (03) exemplaires et une version électronique sur support numérique.

Volet Audit des marchés

Le rapport d'audit des marchés publics devra contenir au minimum les éléments ci-après :

- (i) une présentation des données et des conditions de réalisation de la mission, et de l'échantillonnage effectué ;
- (ii) les analyses et opinions sur les procédures de passation des marchés utilisées par les structures compétentes chargées de la passation des marchés ;
- (iii) analyse et opinion sur les procédures et mécanismes de contrôle interne mis en place ;
- (iv) les principales faiblesses constatées ;
- (v) une opinion sur l'état de mise en œuvre des précédentes recommandations ;
- (vi) les recommandations ;
- (vii) les Annexes comprenant :
 - TDR ;
 - Détails de la méthodologie utilisée (échantillon, Fiche d'examens) ;
 - Eventuels points de désaccord entre les parties prenantes ;
 - Liste des marchés passés pendant la période couverte par l'audit (intitulé, références, montant, méthode de passation de marché, attributaire(s) ;
 - Fiches individuelles d'examen de chaque marché audité ;
 - Fiche de synthèse des faiblesses et recommandations des marchés audités.

Volet Audit Certificat des résultats

A l'issue des contrôles de l'auditeur suivant le protocole de vérification en place, l'auditeur délivrera une attestation de conformité au memorandum établi. En cas de désaccord sur le contenu du memorandum soumis à son contrôle, l'auditeur devra clairement indiquer dans son attestation les inexactitudes constatées de façon à faire apparaître la situation réelle des résultats à payer.

6- PROFIL DE L'AUDITEUR ET PERSONNEL CLE

Le Consultant doit être un Cabinet d'Audit et d'Expertise Comptable indépendant, faisant profession habituelle de réviser les comptes, régulièrement inscrit au Tableau d'un Ordre des Experts-Comptables reconnu au plan international par



PRIX EXCELLENCE
QUALITE CEDEAO



COMMUNAUTE ECONOMIQUE DES
ETATS DE L'AFRIQUE
DE L'OUEST

Intertek
Total Quality. Assured.

CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA QUALITE
CENSAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR
CABINET LE PLUS DYNAMIQUE
DU SECTEUR DE L'AUDIT ET
D'EXPERTISE COMPTABLE AU
TOGO 2019

l'IFAC, ayant une expérience confirmée en audit financier des projets de développement et acceptable par l'IDA.

Le personnel clé de la mission devra comporter :

(i) un Expert-Comptable Diplômé Chef de mission justifiant d'au moins (10) années d'expérience d'audit financier et ayant exécuté au moins cinq (5) missions d'audit au cours des cinq (5) dernières années, dont au moins deux (2) missions d'audits de projets ou de programmes ;

(ii) deux (02) réviseurs comptables seniors ayant au moins un diplôme niveau BAC + 4 ou équivalent en audit, comptabilité et justifiant d'une expérience professionnelle de cinq (05) années et ayant exécuté trois (03) missions d'audit financier des projets/programmes financés par la Banque mondiale ou les partenaires financiers au cours des cinq (05) dernières années ;

(iii) Un (01) spécialiste en passation des marchés d'un niveau d'étude universitaire Bac+4 au moins dans l'un des domaines juridique/économique/gestion/technique, ayant une expérience avérée d'au moins dix (10) ans dans la gestion des marchés publics, notamment dans la passation des marchés financés par les partenaires techniques et financiers (PTF) et ayant réalisé au moins trois (03) missions de nature similaire au cours des cinq (05) dernières années.

7- Durée d'exécution de la mission

La durée d'exécution de la mission est estimée à 30 hommes/jour par exercice.

8- Diffusion publique

L'IDA encourage la publication des informations financières relatives au projet pour renforcer le niveau de transparence et de responsabilité. L'IDA publiera les rapports d'audit relatifs au projet, le cas échéant, conformément à la politique de la Banque Mondiale en matière de diffusion des documents. Les lettres de recommandations émises par les auditeurs ne sont pas soumises à diffusion publique par l'IDA. En acceptant le mandat, l'auditeur reconnaît explicitement le droit de l'IDA à diffuser publiquement les rapports d'audit (états financiers vérifiés et opinion d'audit) et il publiera les rapports sans clause de limitation d'utilisation.

Pour faciliter la diffusion au public, l'auditeur est tenu de transmettre deux fichiers distincts, à savoir les états financiers vérifiés et l'opinion d'audit ainsi la lettre de recommandations.



PRIX EXCELLENCE
QUALITE CEDEAO



COMMUNAUTE ECONOMIQUE DES
ETATS DE L'AFRIQUE
DE L'OUEST

intertek
Total Quality. Assured.

CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA QUALITE
CEDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR
CABINET LE PLUS DYNAMIQUE
DU SECTEUR DE L'AUDIT ET
D'EXPERTISE COMPTABLE AU
TOGO 2019

V.2 PLAN DE PASSATION DES MARCHES APPROUVES EN 2023

75

Direction Nationale
du Contrôle de la
Commande Publique



11 DEC 2023

AGC - Agent Officiel International
AOC - Agent Officiel Océan
DAP - Demande de Proposition de Prix
DC - Demande de Cahier

1 mars 2023
1 juin 2023
1 septembre 2023

1 mars 2023
1 juin 2023
1 septembre 2023

1 mars 2023
1 juin 2023
1 septembre 2023

1 mars 2023
1 juin 2023
1 septembre 2023

1 mars 2023
1 juin 2023
1 septembre 2023

1 mars 2023
1 juin 2023
1 septembre 2023

1 mars 2023
1 juin 2023
1 septembre 2023

1 mars 2023
1 juin 2023
1 septembre 2023

1 mars 2023
1 juin 2023
1 septembre 2023

1 mars 2023
1 juin 2023
1 septembre 2023

1 mars 2023
1 juin 2023
1 septembre 2023

1 mars 2023
1 juin 2023
1 septembre 2023

N°	Description des marchés	GÉNÉRALITÉS			PROJET FORMALISÉ			VALORISATION DES OFFRES			SÉLECTION		
		Montant	Modalité de passation	Modalité de passation	Date de lancement	Date de clôture	Date de clôture	Montant	Modalité de passation	Modalité de passation	Date de lancement	Date de clôture	Date de clôture
1	Services de maintenance et de réparation des véhicules	100 000 000	DC	DC	15/03/23	31/03/23	31/03/23	100 000 000	DC	DC	15/03/23	31/03/23	31/03/23
2	Services de maintenance et de réparation des véhicules	100 000 000	DC	DC	15/03/23	31/03/23	31/03/23	100 000 000	DC	DC	15/03/23	31/03/23	31/03/23
3	Services de maintenance et de réparation des véhicules	100 000 000	DC	DC	15/03/23	31/03/23	31/03/23	100 000 000	DC	DC	15/03/23	31/03/23	31/03/23
4	Services de maintenance et de réparation des véhicules	100 000 000	DC	DC	15/03/23	31/03/23	31/03/23	100 000 000	DC	DC	15/03/23	31/03/23	31/03/23
5	Services de maintenance et de réparation des véhicules	100 000 000	DC	DC	15/03/23	31/03/23	31/03/23	100 000 000	DC	DC	15/03/23	31/03/23	31/03/23
6	Services de maintenance et de réparation des véhicules	100 000 000	DC	DC	15/03/23	31/03/23	31/03/23	100 000 000	DC	DC	15/03/23	31/03/23	31/03/23
7	Services de maintenance et de réparation des véhicules	100 000 000	DC	DC	15/03/23	31/03/23	31/03/23	100 000 000	DC	DC	15/03/23	31/03/23	31/03/23
8	Services de maintenance et de réparation des véhicules	100 000 000	DC	DC	15/03/23	31/03/23	31/03/23	100 000 000	DC	DC	15/03/23	31/03/23	31/03/23
9	Services de maintenance et de réparation des véhicules	100 000 000	DC	DC	15/03/23	31/03/23	31/03/23	100 000 000	DC	DC	15/03/23	31/03/23	31/03/23
10	Services de maintenance et de réparation des véhicules	100 000 000	DC	DC	15/03/23	31/03/23	31/03/23	100 000 000	DC	DC	15/03/23	31/03/23	31/03/23
11	Services de maintenance et de réparation des véhicules	100 000 000	DC	DC	15/03/23	31/03/23	31/03/23	100 000 000	DC	DC	15/03/23	31/03/23	31/03/23



V.3 LISTE DES MARCHES PASSES PENDANT LA PERIODE

N°	Libellé du marché	Méthode de passation	Montant estimatif au PPM	Titulaire du Marché	Montant d'attribution	Étape actuelle du marché	Paiement effectif	Étape suivante	Observations
1	Acquisition des équipements numériques, de vidéoconférence et matériels informatiques ainsi que les accessoires pour la mise en place de la salle de cours intelligente et des salles de cours en présentiel au CERME	DRP	70 000 000	CEDAR LINKS TECHNOLOGY	53 359 600	Contrat soumis au visa et à la signature le 12/01/2024	NON	Réception provisoire prévue pour le mois d'avril 2024	
2	Acquisition des fournitures, matériels de bureau et informatiques pour l'administration et la formation des Etudiants du CERME (pour 2024)	DRP	15000000	MAB-WES (Lot 1) ISSIDON Sarl (Lot 2)	4632003 6459320	Contrat soumis au visa et à la signature le 08/11/2023 Contrat soumis au visa et à la signature le 08/11/2023	NON NON	Réception provisoire prévue pour le mois de mars 2024 Réception provisoire prévue pour le mois de mars 2024	
3	Maintenance des équipements informatiques et renouvellement anti-virus pour le CERME	DC	3 000 000	Désistement de l'attribution D2L le 13/11/2023	1 113 920	Après ANO de la CCMP, l'évaluation sera reprise pour passer au suivant (SOLUTECH INFO)	NON		
4	Production des outils et gadgets de communication relatifs au CERME	DC	8 000 000	GROUPE LE SAUVEUR	6968921	Ordre de service adressé au titulaire	NON	Réception provisoire prévue pour le mois de février 2024	



N°	Libellé du marché	Méthode de passation	Montant estimatif au PPM	Titulaire du Marché	Montant d'attribution	Étape actuelle du marché	Paiement effectif	Étape suivante	Observations
5	Travaux d'installation d'un coffret électrique plus sécurisant dans le laboratoire d'électrotechnique du Département de Génie Electrique dans le cadre du CERME	DC	6000000	NIC BTP	6437632	Marché soumis pour enregistrement	NON	Réception provisoire prévue pour fin février 2024	
6	Travaux de construction du bâtiment principal et des plateformes techniques du CERME au profit du CERME (Phase 1)	AOO	600 000 000	AG SERVICE S6NAD BTP SARL U	558608528	Bâtiment en cours de construction	Paiement partiel, avance de démarrage	Réception provisoire prévue pour début mai 2024	
7	Achat de consommables pour des travaux de recherches scientifiques et des travaux pratiques (TP) dans le cadre du CERME	DRP	11 000 000	STEA SARL	24177073	Marché notifié, ordre de service 19 décembre 2023, soumis pour enregistrement	NON	Réception provisoire prévue pour le 22/03/2024	
8	Fourniture et installation des mobiliers d'études, de bureaux et d'enseignes pour livres, l'équipement et l'ameublement des bureaux, des salles de classes, des laboratoires, de la salle de réunion, de la bibliothèque du bâtiment du CERME	DRP	80 000 000			DRP non encore finalisé		Marché à relancer pour cette année 2024	
9	Acquisition d'ordinateurs portables pour les doctants du CERME et de conférences en mobiliers divers	DRP	40 000 000	SOLUTEC H INFORMATIQUE ET SERVICE S (SIS SARL U	60416000	Réception provisoire du 09 septembre 2023	OUI	Réception définitive prévue pour le 08 septembre 2023	



PRIX EXCELLENCE QUALITE CEDEAO



COMMUNAUTE ECONOMIQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

Intertek
Total Quality. Assured.

CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITE EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 BENIN



PRIX SPECIAL DE LA QUALITE
CEDEAO 2017



PRIX D'OR DU MEILLEUR
CONTRACTANT
DU SECTEUR DE L'AUDIT ET
D'INTEGRITE COMPTABLE AU
TOGO 2019

N°	Libellé du marché	Méthode de passation	Montant estimatif au PPM	Titulaire du Marché	Montant d'attribution	Étape actuelle du marché	Paiement effectif	Étape suivante	Observations
10	Acquisition des livres physiques pour la bibliothèque du CERME	DRP	14 000 000			Marché rendu infructueux	NON	DRP phase d'élaboration pour être relancé cette année 2024	
11	Fourniture et installation de matériels et équipements de laboratoires au profit du CERME	A00	450 000 000	Lot 1 TONEGE	101716000	Attribution provisoire le 11 janvier 2024	NON	Projet de marché en cours de préparation pour avis juridique et technique de la DNCCP	
12	Fourniture et installation d'un groupe électrogène de 110 kVA avec onduleur (2X5kVA) online double conversion pour le bâtiment du CERME	DRP	35000000	Lot 2 NEO TECH	242 263 000	Attribution provisoire le 11 janvier 2024	NON	Projet de marché en cours de préparation pour avis juridique et technique de la DNCCP	
13	Recrutement d'un Agent de Liaison Industrielle (ALI) pour la valorisation des activités de recherche du Centre et la mise en relation avec les tiers	CI	18 000 000	SOLVEN ENERGY	32332000	Contrat soumis au visa et à la signature le 05/12/2023	NON		



Intertek
Total Quality. Assured.

PRIX EXCELLENCE
QUALITE CEDEAO

COMMUNAUTE ECONOMIQUE DES
ETATS DE L'AFRIQUE
DE L'OUEST

CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 BENIN



PRIX SPECIAL DE LA QUALITE
CENIQAQ 2017



VALISE D'OR DU MEILLEUR
CADRE PAYSAN DE L'AUDIT ET
D'EXCELLENCE COMPTABLE AU
TOGO 2019

N°	Libellé du marché	Méthode de passation	Montant estimatif au PPM	Titulaire du Marché	Montant d'attribution	Étape actuelle du marché	Paiement effectif	Étape suivante	Observations
15	Recrutement d'un Spécialiste en communication pour le CERME	CI	18 000 000	LOGO K.E.Nulag non	12 742 150	Les résultats de l'interview du 22 décembre envoyés à la banque et à la DNCCP pour avis			
14	Recrutement d'un Spécialiste en Suivi Evaluation et Qualit (SSE &Q) du CERME	CI	18 000 000			Marché annulé			
16	Signature d'un accord de collaboration avec un chargé de mission International (CMI) en vue de l'appui pour la mise en œuvre du CERME	ED	29 000 000	Prof. AGBOSS OU Kodjo	24 412 500	En attente de l'attestation de disponibilité de crédit du contrôleur financier pour la suite			
TOTAL					1 141 963 689				



PRIS EXCELLENCE
QUALITE CEDEAO



COMMUNAUTÉ ECONOMIQUE DES
ÉTATS DE L'AFRIQUE
DE L'OUEST

Intertek
Total Quality. Assured.

CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015



PRIS QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIS SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIS SPECIAL DE LA QUALITE
CEREAQ 2017



PRIS D'OR DU MEILLEUR
CABINET LA PLUS DYNAMIQUE
DU SECTEUR DE L'AUDIT ET
D'EXPERTISE COMPTABLE AU
TOGO 2019

V.3 FICHES INDIVIDUELLES D'EXAMEN DE CHAQUE MARCHÉ AUDIT

Diligences de vérification des procédures de passation de marchés

Pour l'appréciation des indicateurs de conformité des procédures de passation de marché, les assertions retenues pour apprécier les différents indicateurs sont les suivantes :

Tableau n°1 : Critères de performance

<u>Opinion</u>	<u>Explication</u>	<u>Notation</u>
Performance très satisfaisante	Il a été noté une conformité aux exigences du code des marchés publics et de ses textes d'application.	1
Performance satisfaisante	Il a été noté une conformité aux exigences du fond du code des marchés publics mais pas à toutes les règles de forme ne portant pas atteinte à l'équité dans la passation des marchés.	2
Performance moyennement satisfaisante	il a été noté un non-respect des exigences de fond et de forme sur un nombre peu important de marchés. Les procédures mises en place ne garantissent pas totalement une transparence de la passation et l'exécution des marchés.	3
Performance non satisfaisante	Il a été noté une quasi-totalité entorse aux exigences du code des marchés publics et de ses textes d'application	4
Absence d'opinion	Il nous a été impossible d'exprimer une opinion sur le caractère satisfaisante ou non de la procédure de passation du marché compte tenu des carences documentaires relevées.	5

Nous avons pris le cas de certains marchés pour illustrer la méthodologie utilisée pour le contrôle.



PRIX EXCELLENCE
QUALITE CEDEAO



COMMUNAUTE ECONOMIQUE DES
ETATS DE L'AFRIQUE
DE L'OUEST

intertek
Total Quality. Assured.

CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA QUALITE
CEDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR
CABINET LE PLUS DYNAMIQUE
DU SECTEUR DE L'AUDIT ET
D'EXPERTISE COMPTABLE AU
TOGO 2019

ORGANISATION INSTITUTIONNELLE, PPM, CCPM ET CPMP

N°	RUBRIQUE	Constat et commentaire	Notation
1	Commission des marchés	OUI	1
2	Cellule de passation de marché	OUI	1
3	Plan de passation de marché	OUI	1
4	ANO de la DNCMP sur le plan de passation	OUI	1
5	ANO de la Banque mondiale sur le plan de passation	OUI	1
6	Spécialiste en passation de marché	OUI	1
7	Archivage des documents liés à la passation des marchés	OUI	1
8	Un répertoire de fournisseurs et de prestataires de service	OUI	1



PRIX EXCELLENCE
QUALITE CEDEAO



COMMUNAUTE ECONOMIQUE DES
ETATS DE L'AFRIQUE
DE L'OUEST

intertek
Total Quality. Assured.

CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA QUALITE
CEDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR
CABINET LE PLUS DYNAMIQUE
DU SECTEUR DE L'AUDIT ET
D'EXPERTISE COMPTABLE AU
TOGO 2019

Revue des Appel de demande de cotation

Mode de passation : Demande de cotation

Référence du marché : 00017/2023/DC/UL-CERME/F/BM-IDA

Objet du marché : Travaux d'installation d'un coffret électrique plus sécurisant dans le laboratoire d'électrotechnique du département de génie électrique dans le cadre du CERME

Montant du marché : 6437 632 FCFA TTC

Référence du Titulaire : NIC BTP

Maitre d'ouvrage : CERME.

Délai d'exécution : 60 jours

N°	Rubriques	Constats & commentaires	Notation	Source juridique	Source d'information
1	Préparation et lancement du dossier de demande d'appel d'offre National				
1.2	Previsions budgétaires	Ce marché est budgétisé (OUI)	1	Article 13 du décret 080/2022 du code des marchés publics	PPM
1.3	Avis de non objection (ANO) de la DNCMP sur le PPM	Conforme	1		PPM approuvé
1.4	Avis de non objection (ANO) de la banque Mondiale sur le PPM	Conforme	1	Article 13 du décret 080/2022 du code des marchés publics	PPM/ STEP
1.5	Revue du dossier de renseignement de prix (DC) par la CCMP	Conforme	1	Article 12 du décret 080/2022 du code des marchés publics	ANO N° 081/CCMP/08/2023 du 17 aout 2023
1.6	Demande de non objection (DNO) du bailleur de fonds	N/A	N/A	Directive banque mondial	N/A
1.7	Délai raisonnable accordé aux fournisseurs pour la préparation et le dépôt des offres	7 jours	1	Article 13 du décret 080/2022 du code des marchés publics	Le dossier de demande de cotation
1.8	Publication du DC	Non Conforme 20 jours après ANO de la CCMP pour invité les soumissionnaires	2		Le DC a été envoyé aux entreprises figurant sur la liste restreinte le 07 septembre 2023
1.10	Conclusion partielle	Pour la préparation et le lancement du DRP. Opinion : Performance peu satisfaisante"	1		
2	Ouverture et Evaluation des offres				



PRIX EXCELLENCE
QUALITE CEDEAO



COMMUNAUTE ECONOMIQUE DES
ETATS DE L'AFRIQUE
DE L'OUEST

intertek
Total Quality. Assured.

CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA QUALITE
CEDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR
CABINET LE PLUS DYNAMIQUE
DU SECTEUR DE L'AUDIT ET
D'EXPERTISE COMPTABLE AU
TOGO 2019

N°	Rubriques	Constats & commentaires	Notation	Source juridique	Source d'information
2.1	Les offres ont été reçues et enregistrées par ordre d'arrivée	Conforme : es offres ont été enregistré par ordre d'arrivée selon les informations reçues	1	Article 84 du décret 080/2022 du code des marchés publics	Registre de réception des offres
2.2	Ouvertures des offres	Conforme : L'ouverture des offres a été faite le 12 septembre 2023 à 15h00 minutes par la sous-commission de passation technique chargé de l'ouverture	1	Article 84 du décret 080/2022 du code des marchés publics	Procès-verbal d'ouverture du 12 septembre 2023
2.3	Nombre de soumissionnaires	05 soumissionnaires	1	Article 87 du décret 080/2022 du code des marchés publics	Procès-verbal d'ouverture
2.4	Communication du PV d'ouverture aux soumissionnaires	Conforme	1	Article 87 du décret 080/2022 du code des marchés publics	Procès-verbal d'ouverture
2.5	Régularité dans la désignation des membres de la sous-commission d'analyse des offres	Conforme	1	Article 13 du décret 080/2022 du code des marchés publics	Décision N° 0033/UL/CP/PR MP/2023 du 11 septembre 2023
2.6	Validation du rapport d'évaluation des offres par la CCMP	Conforme	1	Article 12 du décret 080/2022 du code des marchés publics	La CCMP a donné son ANO sur le rapport d'évaluation des offres N°0105/CCMP/10-2023 du 11 octobre 2023
2.7	Conformité du rapport d'évaluation du projet avec le DC	Conforme	1	Directive banque mondiale	Rapport d'évaluation
2.8	Notification de l'attribution du marché	Non Conforme non respect de delai entre ANO CCMP et notification	2	Article 84 du décret 080/2022 du code des marchés publics	Lettre de notification N° 1041/UL/CP/PR MP/12-2023 du 20 décembre 2023
2.9	Notification aux soumissionnaires évincés	Non Conforme	2	Article 84 du décret 080/2022 du code des marchés publics	PAS DE PREUVE AJOUTEE AU DOSSIER
2.10	Publication des résultats provisoire	N/A	1	Article 87 du décret 080/2022 du code des marchés publics	N/A
3	Signature, l'approbation et la notification				
3.1	Revue du projet de marché	Conforme	1	Article 95 du décret 080/2022	Projet de marché



N°	Rubriques	Constats & commentaires	Notation	Source juridique	Source d'information
				du code des marchés publics	
3.2	ANO de la CCMP sur le projet du marché	Conforme	1	Article 13 du décret 080/2022 du code des marchés publics	ANO N° 0851/CCMP/11-2023 du 03 novembre 2023
3.3	ANO du bailleur sur le projet de marché	NA	NA	Article 98 du décret 080/2022 du code des marchés publics	N/A
3.4	Signature du marché par PRMP	Non conforme 27 décembre 2023 non respect entre ANO de la CCMP et la signature du contrat	2	Article 97 du décret 080/2022 du code des marchés publics 277 portant CMP	Marché
3.5	Signature du marché par l'attributaire	Conforme 27 décembre 2023	1	Article 97 du décret 080/2022 du code des marchés publics	Marché
3.6	Approbation et notification du marché	Non conforme 29 décembre 2023	2	Article 98 du décret 080/2022 du code des marchés publics	Marché
3.7	Approbation du marché dans la période de validité des offres	Conforme	1	Article 99 du décret 080/2022 du code des marchés publics	Marché
3.8	Publication des résultats de l'attribution définitive	NA	1	Article 95 du décret 080/2022 du code des marchés publics	NA
3.9	Attribution définitive et ordre de service	Non conforme non-respect de délai de entre la notification et l'OS	2		Lettre de notification N° 077/UL/CP/PRM P/01-2024 du 23 janvier 2024 OS du 01 février 2024
07-3.10	Conclusion partielle	Pour la signature, l'approbation et la notification du marché. Opinion : "Performance peu satisfaisante"	1		
4	Suivi de l'exécution et paiement				
4.1	Enregistrement du marché	N/A			
4.2	Exécution du marché /Respect des délais d'exécution	Conforme	1	Article 106 du décret 080/2022 portant code des marchés publics	PV de réception du 16 avril 2024
4.3	Avenant au marché	Pas d'avenant	N/A	N/A	
4.4	Avis de non objection (ANO) de	N/A	N/A	N/A	



N°	Rubriques	Constats & commentaires	Notation	Source juridique	Source d'information
	la DNCMP sur le projet d'Avenant				
4.5	Délai d'approbation du projet d'avenant par la DNCMP	N/A	N/A	N/A	
4.6	Avis de non objection (ANO) du bailleur sur le projet d'avenant	N/A	N/A	N/A	
4.7	Assurance / Caution	OUI			
4.8	Paiements	Conforme	1		Pas de preuve de paiement dans le dossier
4.9	Recours et litiges	Néant			
4.10	Violations éventuelles à la réglementation	<i>Par rapport au suivi de l'exécution et paiement. Opinion : "Performance satisfaisante"</i>	1		
4.11	Conclusion	<i>Aucune Non-respect de délai d'exécution.</i>	1		



PRIX EXCELLENCE
QUALITE CEDAO



COMMUNAUTE ECONOMIQUE DES
ETATS DE L'AFRIQUE
DE L'OUEST

intertek
Total Quality. Assured.

CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA QUALITE
CEDAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR
CABINET LE PLUS DYNAMIQUE
DU SECTEUR DE L'AUDIT ET
D'EXPERTISE COMPTABLE AU
TOGO 2019

Revue du dossier d'appel d'offre

Reference du marché : 00930/2023/AOO/UL-CERME/F/IDA

Objet du marché : Travaux de construction du bâtiment principale et des plateformes techniques du CERME Phase 1

Montant du marché : 558 608 058 F CFA TTC

Référence du Titulaire : AG SERVICES SARL-NAD BTP SARLU

Maitre d'ouvrage : CERME.

Délai d'exécution : 10 mois

N°	Rubriques	Constats & commentaires	Notation	Source juridique	Source d'information
1	Préparation et lancement du dossier de demande d'appel d'offre National				
1.2	Previsions budgétaires	Ce marché est budgétisé (OUI)	1	Article 13 du décret 080/2022 du code des marchés publics	PPM
1.3	Avis de non objection (ANO) de la DNCMP sur le PPM	Conforme	1		PPM approuvé
1.4	Avis de non objection (ANO) de la banque Mondiale sur le PPM	Conforme	1	Article 13 du décret 080/2022 du code des marchés publics	PPM/ STEP
1.5	Revue du dossier d'appel d'offre par la DNCMP	Conforme	1	Article 12 du décret 080/2022 du code des marchés publics	PAS DE PREUVE AJOUTEE AU DOSSIER
1.6	Demande de non objection (DNO) du bailleur de fonds	N/A	N/A		N/A
1.7	Délai raisonnable accordé aux fournisseurs pour la préparation et le dépôt des offres	30 jours préalables 8 jours après l'addendum	1	Article 81 du décret 080/2022 du code des marchés publics	DAO
1.8	Publication de l'Avis d'appel d'offre	Conforme	1	Article 78 du décret 080/2022 du code des marchés publics	L'Avis d'appel d'offre a été publié dans la presse du 27 mars 2023
1.10	Conclusion partielle	Pour la préparation et le lancement du DAO. Opinion : Performance très satisfaisante"	1		
2	Ouverture et Evaluation des offres				
2.1	Les offres ont été reçues et enregistrées par ordre d'arrivé	Les offres ont été enregistré par ordre d'arrivé selon les informations reçues	1	Article 84 du décret 080/2022 du code des marchés publics	Registre de réception des offres
2.2	Ouvertures des offres	Conforme : L'ouverture des offres a été faite le 26 avril 2023 à 10h30 GMT	1	Article 84 du décret 080/2022 du code des marchés publics	PV d'ouverture



PRIX EXCELLENCE
QUALITE CEDRAO



COMMUNAUTE ECONOMIQUE DES
ETATS DE L'AFRIQUE
DE L'OUEST

intertek
Total Quality. Assured.

CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA QUALITE
CEDRAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR
CABINET LE PLUS DYNAMIQUE
DU SECTEUR DE L'AUDIT ET
D'EXPERTISE COMPTABLE AU
TOGO 2019

N°	Rubriques	Constats & commentaires	Notation	Source juridique	Source d'information
2.3	Nombre de soumissionnaires	11 soumissionnaires	1	Article 84 du décret 080/2022 du code des marchés publics	Procès-verbal d'ouverture
2.4	Communication du PV d'ouverture aux soumissionnaires	Conforme : Les soumissionnaires étaient représentés à la séance d'ouverture des offres	1	Article 84 du décret 080/2022 du code des marchés publics	Procès-verbal d'ouverture
2.5	Régularité dans la désignation des membres de la sous-commission d'analyse des offres	Conforme	1	Article 87 du décret 080/2022 du code des marchés publics	Décision N°009/UL/CP/P RMP/2023 du 20 avril 2023
2.6	Validation du rapport d'évaluation des offres par la DNCMP	Conforme	1	Article 12 du décret 080/2022 du code des marchés publics	La DNCMP a donné son ANO sur le rapport d'évaluation des offres ANO N° 1792/MEF/DNC CP/DSCP&DAJ du 31 mai 2023
2.7	Conformité du rapport d'évaluation du projet le DAO	Conforme	1		Rapport d'évaluation
2.8	Notification de l'attribution du marché	Conforme	1	Article 95 du décret 080/2022 du code des marchés publics	Lettre de notification N° 301/UL/CP/PR MP/06-2023 du 05 juin 2023
2.9	Notification aux soumissionnaires évincés	Conforme	1	Article 95 du décret 080/2022 du code des marchés publics	Lettre de notification N° 301/UL/CP/PR MP/06-2023 du 05 juin 2023
2.10	Publication des résultats provisoire	Conforme	1	Article 87 du décret 080/2022 du code des marchés publics	Coupure de presse du 08 juin 2023
3	Signature, l'approbation et la notification				
3.1	Revue du projet de marché	Conforme	1		Projet de marché
3.2	ANO de la DNCMP sur le projet du marché	Conforme	1	Article 12 du décret 080/2022 du code des marchés publics	ANO N°2078/MEF/D NCCP/DAJ du 30 juin 2023
3.3	ANO du bailleur sur le projet de marché	NA	NA	NA	
3.4	Signature du marché par PRMP	Conforme 20/07/2023	1	Article 97 du décret 080/2022 du code des marchés publics	Marché
3.5	Signature du marché par l'attributaire	Conforme 20/07/2023	1	Article 97 du décret 080/2022 du code des marchés publics 277 portant CMP	Marché



PRIX EXCELLENCE
QUALITE CEDEAO



COMMUNAUTE ECONOMIQUE DES
ETATS DE L'AFRIQUE
DE L'OUEST

intertek
Total Quality. Assured.

CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA QUALITE
CEDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR
CABINET LE PLUS DYNAMIQUE
DU SECTEUR DE L'AUDIT ET
D'EXPERTISE COMPTABLE AU
TOGO 2019

N°	Rubriques	Constats & commentaires	Notation	Source juridique	Source d'information
3.6	Approbation et notification du marché	Conforme 31/07/2023	1	Article 97 du décret 080/2022 du code des marchés publics	Marché
3.7	Approbation du marché dans la période de validité des offres	Conforme	1	Article 98 du décret 080/2022 du code des marchés publics	Marché
3.8	Publication des résultats de l'attribution définitive	Conforme	1	Article 99 du décret 080/2022 du code des marchés publics	PAS DE PREUVE AJOUTEE AU DOSSIER
3.9	Attribution définitive et ordre de service	Conforme	1	Article 98 du décret du code des marchés publics	Lettre d'attribution définitive N°585/UL/CP/P RMP/08-23 du novembre 03 aout 2022 et ordre de service N°582 du 03 aout 2023
3.10	Conclusion partielle	Pour la signature, l'approbation et la notification du marché. Opinion : "Performance très satisfaisante"	1		
4	Suivi de l'exécution et paiement				
4.1	Enregistrement du marché	Conforme	1		
4.2	Exécution du marché /Respect des délais d'exécution	Non conforme	1		Marché en cours d'exécution taux d'exécution 34, 92%
4.3	Avenant au marché	Pas d'avenant	N/A		
4.4	Avis de non objection (ANO) de la DNCMP sur le projet d'Avenant	N/A	N/A		
4.5	Délai d'approbation du projet d'avenant par la DNCMP	N/A	N/A		
4.6	Avis de non objection (ANO) du bailleur sur le projet d'avenant	N/A	N/A		
4.7	Assurance /Caution	OUI			
4.8	Paielements				
4.9	Recours et litiges				
4.10	Violations éventuelles à la réglementation	Par rapport au suivi de l'exécution et paiement. Opinion : "Performance satisfaisante".	1		
4.11	Conclusion	Non-respect du délai d'exécution	1		



PRIX EXCELLENCE
QUALITE CEDEAO



COMMUNAUTE ECONOMIQUE DES
ETATS DE L'AFRIQUE
DE L'OUEST

intertek

Total Quality. Assured.

CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA QUALITE
CEDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR
CABINET LE PLUS DYNAMIQUE
DU SECTEUR DE L'AUDIT ET
D'EXPERTISE COMPTABLE AU
TOGO 2019

Revue du dossier d'appel d'offre

Reference du marché : 00262/2023/DRP/UL-CERME/F/IDA

Objet du marché : Acquisition des équipements numériques, de vidéoconférence et de matériels informatiques ainsi que des accessoires pour la mise en place de salles de cours intelligents au CERME

Montant du marché : 53 359 600 F CFA TTC

Référence du Titulaire : CEDAR LINKS TECHNOLOGY SARL

Maitre d'ouvrage : CERME.

Délai d'exécution : 4 mois

N°	Rubriques	Constats & commentaires	Notation	Source juridique	Source d'information
1	Préparation et lancement du dossier de demande d'appel d'offre National				
1.2	Previsions budgétaires	Ce marché est budgétisé (OUI)	1	Article 13 du décret 080/2022 du code des marchés publics	PPM
1.3	Avis de non objection (ANO) de la DNCMP sur le PPM	Conforme	1		PPM approuvé
1.4	Avis de non objection (ANO) de la banque Mondiale sur le PPM	Conforme	1	Article 13 du décret 080/2022 du code des marchés publics	PPM/ STEP
1.5	Revue du dossier d'appel d'offre par la CCMP	Conforme	1	Article 12 du décret 080/2022 du code des marchés publics	ANO N° 0505/CCMP/05 2023 du 17 juillet 2023
1.6	Demande de non objection (DNO) du bailleur de fonds	N/A	N/A		N/A
1.7	Délai raisonnable accordé aux fournisseurs pour la préparation et le dépôt des offres	15 jours	1	Article 81 du décret 080/2022 du code des marchés publics	DRP
1.8	Publication de l'Avis d'appel d'offre	Conforme	2	Article 78 du décret 080/2022 du code des marchés publics	L'Avis d'appel d'offre a été publié dans la presse N° 11586 21 juillet 2023 addendum mais pas de preuve de publication de l'addendum
1.1 0	Conclusion partielle	Pour la préparation et le lancement du DAO. Opinion : Performance peu satisfaisante"	1		
2	Ouverture et Evaluation des offres				
2.1	Les offres ont été reçues et enregistrées par ordre d'arrivé	Les offres ont été enregistré par ordre d'arrivé selon les informations reçues	1	Article 84 du décret 080/2022 du code des marchés publics	Registre de réception des offres



PRIX EXCELLENCE
QUALITE CEDEAO



COMMUNAUTE ECONOMIQUE DES
ETATS DE L'AFRIQUE
DE L'OUEST

intertek
Total Quality. Assured.

CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA QUALITE
CEDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR
CABINET LE PLUS DYNAMIQUE
DU SECTEUR DE L'AUDIT ET
D'EXPERTISE COMPTABLE AU
TOGO 2019

N°	Rubriques	Constats & commentaires	Notation	Source juridique	Source d'information
2.2	Ouvertures des offres	Conforme : L'ouverture des offres a été faite le 14 aout 2023 à 11h 30	1	Article 84 du décret 080/2022 du code des marchés publics	PV d'ouverture du 14 aout 2023
2.3	Nombre de soumissionnaires	09 soumissionnaires	1	Article 84 du décret 080/2022 du code des marchés publics	PV d'ouverture du 14 aout 2023
2.4	Communication du PV d'ouverture aux soumissionnaires	Conforme : Les soumissionnaires étaient représentés à la séance d'ouverture des offres	1	Article 84 du décret 080/2022 du code des marchés publics	PV d'ouverture du 14 aout 2023
2.5	Régularité dans la désignation des membres de la sous-commission d'analyse des offres	Conforme	1	Article 87 du décret 080/2022 du code des marchés publics	Décision N°028/UL/CP/P RMP/2023 du 26 juillet 2023
2.6	Validation du rapport d'évaluation des offres par la CCMP	Conforme	1	Article 12 du décret 080/2022 du code des marchés publics	ANO N°099/CCMP /09-2023 du 22 septembre 2023
2.7	Conformité du rapport d'évaluation du projet le DAO	Conforme	1		Rapport d'évaluation
2.8	Notification de l'attribution du marché	Conforme	1	Article 95 du décret 080/2022 du code des marchés publics	Lettre de notification N° 730/UL/CP/PR MP/10-2023 du 02 octobre 2023
2.9	Notification aux soumissionnaires évincés	Conforme	1	Article 95 du décret 080/2022 du code des marchés publics	Lettre de notification N° 730/UL/CP/PR MP/10-2023 du 02 octobre 2023
2.10	Publication des résultats provisoire	Conforme	1	Article 87 du décret 080/2022 du code des marchés publics	PAS DE PREUVE AJOUTEE AU DOSSIER
3	Signature, l'approbation et la notification				
3.1	Revue du projet de marché	Conforme	1		Projet de marché
3.2	ANO de la DNCMP sur le projet du marché	Conforme	1	Article 12 du décret 080/2022 du code des marchés publics	ANO N°128/CCMP/11-2023 du 16 novembre 2023
3.3	ANO du bailleur sur le projet de marché	NA	NA	NA	
3.4	Signature du marché par PRMP	Non Conforme 05/02/2024	2	Article 97 du décret 080/2022 du code des marchés publics	Marché
3.5	Signature du marché par l'attributaire	Conforme 05/02/2024	1	Article 97 du décret 080/2022 du code des marchés publics	Marché



N°	Rubriques	Constats & commentaires	Notation	Source juridique	Source d'information
3.6	Approbation et notification du marché	Non conforme 12/03/2024	2	Article 97 du décret 080/2022 du code des marchés publics	Marché
3.7	Approbation du marché dans la période de validité des offres	NON conforme Conforme	1	Article 98 du décret 080/2022 du code des marchés publics	Marché
3.8	Publication des résultats de l'attribution définitive	Conforme	1	Article 99 du décret 080/2022 du code des marchés publics	PAS DE PREUVE AJOUTEE AU DOSSIER
3.9	Attribution définitive et ordre de service	Conforme	1	Article 98 du décret du code des marchés publics	OS du 15 mars 2023
3.10	Conclusion partielle	Pour la signature, l'approbation et la notification du marché. Opinion : "Performance peu satisfaisante"	1		
4	Suivi de l'exécution et paiement				
4.1	Enregistrement du marché	Non Conforme	2		Marché en cours d'exécution
4.2	Exécution du marché /Respect des délais d'exécution	conforme	1		Marché en cours d'exécution
4.3	Avenant au marché	Pas d'avenant	N/A		
4.4	Avis de non objection (ANO) de la DNCMP sur le projet d'Avenant	N/A	N/A		
4.5	Délai d'approbation du projet d'avenant par la DNCMP	N/A	N/A		
4.6	Avis de non objection (ANO) du bailleur sur le projet d'avenant	N/A	N/A		
4.7	Assurance /Caution	OUI			
4.8	Paielements				PAS DE PREUVE AJOUTEE AU DOSSIER
4.9	Recours et litiges				
4.10	Violations éventuelles à la réglementation	Par rapport au suivi de l'exécution et paiement. Opinion : "Performance satisfaisante".	1		
4.11	Conclusion	Non-respect du délai d'exécution	1		



PRIX EXCELLENCE QUALITE CEDEAO



COMMUNAUTE ECONOMIQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST



Intertek
Total Quality. Assured.
CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE 2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP 2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA QUALITE CEDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR CABINET LE PLUS DYNAMIQUE DU SECTEUR DE L'AUDIT ET D'EXPERTISE COMPTABLE AU TOGO 2019

Revue du dossier d'appel d'offre**Reference du marché :** 000462/2023/DRP/UL-CERME/F/IDA**Objet du marché :** Acquisition d'ordinateurs portables pour les doctorants du CERME**Montant du marché :** 60 416 000 F CFA TTC**Référence du Titulaire :** SIS SARL U**Maitre d'ouvrage :** CERME.**Délai d'exécution :** deux mois

N°	Rubriques	Constats & commentaires	Notation	Source juridique	Source d'information
1	Préparation et lancement du dossier de demande d'appel d'offre National				
1.2	Previsions budgétaires	Ce marché est budgétisé (OUI)	1	Article 13 du décret 080/2022 du code des marchés publics	PPM
1.3	Avis de non objection (ANO) de la DNCMP sur le PPM	Conforme	1		PPM approuvé
1.4	Avis de non objection (ANO) de la banque Mondiale sur le PPM	Conforme	1	Article 13 du décret 080/2022 du code des marchés publics	PPM/ STEP
1.5	Revue du dossier d'appel d'offre par la DNCCP sur ED avec une DRP	Conforme	1	Article 12 du décret 080/2022 du code des marchés publics	ANO N° 3624/MEF/DNC CP/DDCI&DAJ du 23 décembre sur l'ED ANO N°0323/MEF/D NCCP/DDCI&D AJ du 17 janvier 2023 sur la DRP
1.6	Demande de non objection (DNO) du bailleur de fonds	N/A	N/A		N/A
1.7	Délai raisonnable accordé aux fournisseurs pour la préparation et le dépôt des offres	15 jours	1	Article 81 du décret 080/2022 du code des marchés publics	DRP
1.8	Publication de l'Avis d'appel d'offre	Conforme	1	Article 78 du décret 080/2022 du code des marchés publics	L'Avis d'appel d'offre a été publié dans la presse N° 11465 du 23 janvier 2023
1.1 0	Conclusion partielle	Pour la préparation et le lancement du DAO. Opinion : Performance très satisfaisante"	1		
2	Ouverture et Evaluation des offres				
2.1	Les offres ont été reçues et enregistrées par ordre d'arrivé	Les offres ont été enregistré par ordre d'arrivé selon les informations reçues	1	Article 84 du décret 080/2022 du code des marchés publics	Registre de réception des offres



PRIX EXCELLENCE
QUALITE CEDEAO



COMMUNAUTE ECONOMIQUE DES
ETATS DE L'AFRIQUE
DE L'OUEST

intertek
Total Quality. Assured.

CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA QUALITE
CEDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR
CABINET LE PLUS DYNAMIQUE
DU SECTEUR DE L'AUDIT ET
D'EXPERTISE COMPTABLE AU
TOGO 2019

N°	Rubriques	Constats & commentaires	Notation	Source juridique	Source d'information
2.2	Ouvertures des offres	Conforme : L'ouverture des offres a été faite le 16 février 2023 à 15 h30	1	Article 84 du décret 080/2022 du code des marchés publics	PV d'ouverture du 16 février 2023
2.3	Nombre de soumissionnaires	04 soumissionnaires	1	Article 84 du décret 080/2022 du code des marchés publics	PV d'ouverture du 16 février 2023
2.4	Communication du PV d'ouverture aux soumissionnaires	Conforme : Les soumissionnaires étaient représentés à la séance d'ouverture des offres	1	Article 84 du décret 080/2022 du code des marchés publics	PV d'ouverture du 16 février 2023
2.5	Régularité dans la désignation des membres de la sous-commission d'analyse des offres	Conforme	1	Article 87 du décret 080/2022 du code des marchés publics	Décision N°003/UL/CP/P RMP/2023 du 01 janvier 2023
2.6	Validation du rapport d'évaluation des offres par la DNCCP	Conforme	1	Article 12 du décret 080/2022 du code des marchés publics	ANO N°0851/MEF/D NCCP/DSCP du 28 février 2023
2.7	Conformité du rapport d'évaluation du projet le DRP	Conforme	1		Rapport d'évaluation
2.8	Notification de l'attribution du marché	Conforme	1	Article 95 du décret 080/2022 du code des marchés publics	Lettre de notification N° 0108/UL/CP/P RMP/03-2023 du 03 mars 2023
2.9	Notification aux soumissionnaires évincés	Conforme	1	Article 95 du décret 080/2022 du code des marchés publics	Lettre de notification N° 0108/UL/CP/P RMP/03-2023 du 03 mars 2023
2.10	Publication des résultats provisoire	Conforme	1	Article 87 du décret 080/2022 du code des marchés publics	PAS DE PREUVE AJOUTEE AU DOSSIER
3	Signature, l'approbation et la notification				
3.1	Revue du projet de marché	Conforme	1		Projet de marché
3.2	ANO de la DNCCP sur le projet du marché	Conforme	1	Article 12 du décret 080/2022 du code des marchés publics	ANO N°1157/MEF/D NCCP/DDCI&D AJ du 29 mars 2023
3.3	ANO du bailleur sur le projet de marché	NA	NA	NA	
3.4	Signature du marché par PRMP	Conforme 11/04/2023	2	Article 97 du décret 080/2022 du code des marchés publics	Marché
3.5	Signature du marché par l'attributaire	Conforme 11/04/2023	1	Article 97 du décret 080/2022 du code des	Marché



PRIX EXCELLENCE
QUALITE CEDRAO



COMMUNAUTE ECONOMIQUE DES
ETATS DE L'AFRIQUE
DE L'OUEST

intertek
Total Quality. Assured.

CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA QUALITE
CEDRAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR
CABINET LE PLUS DYNAMIQUE
DU SECTEUR DE L'AUDIT ET
D'EXPERTISE COMPTABLE AU
TOGO 2019

N°	Rubriques	Constats & commentaires	Notation	Source juridique	Source d'information
				marchés publics 277 portant CMP	
3.6	Approbation et notification du marché	Non conforme non respect du délais d'approbation 24/04/2023	2	Article 97 du décret 080/2022 du code des marchés publics	Marché
3.7	Approbation du marché dans la période de validité des offres	Conforme	1	Article 98 du décret 080/2022 du code des marchés publics	Marché
3.8	Publication des résultats de l'attribution définitive	Conforme	1	Article 99 du décret 080/2022 du code des marchés publics	PAS DE PREUVE AJOUTEE AU DOSSIER
3.9	Attribution définitive et ordre de service	Conforme	1	Article 98 du décret du code des marchés publics	Lettre d'attribution définitive N°224/UL/CP/P RMP/04-2023 du 24 avril 2023
3.10	Conclusion partielle	Pour la signature, l'approbation et la notification du marché. Opinion : "Performance très satisfaisante"	1		
4	Suivi de l'exécution et paiement				
4.1	Enregistrement du marché	Conforme	1		
4.2	Exécution du marché /Respect des délais d'exécution	NON conforme non respect du délai d'exécution	1		PV de réception provisoire du 29 septembre 2023
4.3	Avenant au marché	Pas d'avenant	N/A		
4.4	Avis de non objection (ANO) de la DNCMP sur le projet d'Avenant	N/A	N/A		
4.5	Délai d'approbation du projet d'avenant par la DNCMP	N/A	N/A		
4.6	Avis de non objection (ANO) du bailleur sur le projet d'avenant	N/A	N/A		
4.7	Assurance /Caution	OUI			
4.8	Paielements				
4.9	Recours et litiges	OUI	N/A		
4.10	Violations éventuelles à la réglementation	Par rapport au suivi de l'exécution et paiement. Opinion : "Performance peu satisfaisante".	2		
4.11	Conclusion	Non-respect du délai de signature et de signature et du délai d'approbation	3		



PRIX EXCELLENCE
QUALITE CEDEAO

COMMUNAUTE ECONOMIQUE DES
ETATS DE L'AFRIQUE
DE L'OUEST



CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA QUALITE
CEDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR
CABINET LE PLUS DYNAMIQUE
DU SECTEUR DE L'AUDIT ET
D'EXPERTISE COMPTABLE AU
TOGO 2019